

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DE LA RECHERCHE DE SCIENCES PO

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 30/09/2024

SOMMAIRE

I. Éléments de méthode	4
1. Périmètre des analyses produites	4
2. Affectation disciplinaire des unités de recherche	4
3. Caractérisation des publications de l'établissement	4
4. Structuration du document	4
Résumé analytique	5
Analyse globale	6
II. Caractérisation de la recherche de Sciences Po.....	9
Focus.....	9
1. Chiffres clefs de l'établissement	12
a) Tableau de répartition des effectifs de l'établissement et des unités de recherche par domaine	12
b) Tableaux de répartition des effectifs de l'établissement et des unités de recherche par panel.....	12
c) Partenaires de l'établissement.....	12
III. Évaluation de la recherche de Sciences Po.....	12
1. Domaine des sciences humaines et sociales	13
Focus.....	13
IV. Annexes.....	25
1. Compléments à la caractérisation de la recherche de Sciences Po	25
2. Nomenclature	30
3. Liste des sigles	31
4. Index des unités de recherche évaluées	33
5. Caractérisation des publications de Sciences Po.....	34
V. Observations des tutelles.....	46

I. ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

1. PÉRIMÈTRE DES ANALYSES PRODUITES

- Cette synthèse porte sur les évaluations des dix unités de recherche (UR) qui sont sous la tutelle de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po). Elles ont été évaluées lors de la vague D (2023-2024).
- Les données chiffrées concernant les personnels et les listes des tutelles des entités de recherche ont été recueillies auprès de Sciences Po et de ses partenaires lors du dépôt des dossiers d'autoévaluation. En particulier, les données présentant les personnels concernent uniquement les agents titulaires (EC, C, PAR) en poste au 31 décembre 2022 au sein de l'unité de recherche.
- Une partie spécifique (chapitre V) est réservée à l'établissement qui formule sa réponse à ce rapport sous la forme d'une série d'observations de portée générale.

2. AFFECTATION DISCIPLINAIRE DES UNITÉS DE RECHERCHE

- L'affectation d'une unité à un panel du Hcéres signifie que son activité principale a été jugée cohérente avec des disciplines de ce panel. En revanche, comme dans le cas des unités fortement pluridisciplinaires, cette affectation ne nie pas la possible pratique d'autres disciplines dans cette unité et le possible rattachement secondaire de l'UR à un autre panel.

3. CARACTÉRISATION DES PUBLICATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

- La synthèse des évaluations des unités de recherche est complétée d'un rapport bibliométrique d'indicateurs qui caractérise les publications de l'établissement. Le corpus de publications est issu d'un travail mené avec l'école qui a validé les adresses d'affiliation des unités de recherche dont elle est tutelle ou cotutelle. Le rapport présente l'évolution des publications et des copublications internationales de l'école. Il analyse leur profil disciplinaire et présente un indicateur d'impact par domaine de recherche. Les différents indicateurs sont normalisés pour tenir compte des disciplines et sont comparés aux valeurs d'un groupe d'établissements français très spécialisés à dominante en SHS. Le rapport produit par le département Observatoire des sciences et techniques (OST) du Hcéres constitue la section n° 5 des annexes (Chapitre IV) de ce document et certains de ses résultats sont mobilisés dans le chapitre III.

4. STRUCTURATION DU DOCUMENT

- Le document est organisé en deux chapitres principaux : II/ Caractérisation de la recherche et III/Présentation des évaluations de la recherche, précédées d'un résumé analytique et d'une analyse globale. Un chapitre d'annexes (compléments à la caractérisation de la recherche de Sciences Po, nomenclature du Hcéres, liste des sigles, index des unités, caractérisation des publications de l'établissement) complète l'ensemble.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Sciences Po est un grand établissement sélectif dans le domaine des sciences sociales (plus particulièrement en droit, économie, histoire, sciences politiques et sociologie). Ses recherches en sciences économiques se distinguent par leur impact mondial. Les travaux sur l'analyse du politique, soutenus par une capacité particulière à saisir les grands sujets de société et les enjeux du XXI^e siècle, tels que la montée des populismes ou l'érosion démocratique, positionnent clairement Sciences Po sur la scène internationale. Si la stratégie de recherche de l'établissement reste centrée sur la question des transformations de l'action publique, Sciences Po investit avec pertinence les problématiques nouvelles de la transition environnementale et celles du numérique. Sciences Po est au cœur des débats citoyens, par une présence médiatique remarquable, dans le contexte d'un établissement surexposé. Sciences Po est particulièrement attractif pour nouer des partenariats avec les administrations publiques, les institutions politiques et les acteurs économiques privés.

PROFIL DE L'ÉTABLISSEMENT

- **Grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine des sciences sociales, de visibilité mondiale.**

- Tutelle de dix entités de recherche (9 UR et 1 UAR), toutes rattachées principalement au domaine SHS.

- 235 personnels titulaires (144 EC, 21 C et 70 PAR) employés par Sciences Po dans les dix UR.

- 330 personnels titulaires, tous opérateurs confondus (145 EC, 94 C, 91 PAR) dans les dix UR. Sciences Po emploie 71 % de cet effectif total.

- **Un seul partenaire institutionnel cotutelle des UR : le CNRS.**

- Le CNRS est cotutelle de sept UR sur les dix que compte l'établissement et emploie 27 % de l'effectif total présent dans ces dix UR.

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES NOTABLES

- **Un secteur de recherche se distingue par son impact mondial.**

- Tous les domaines de l'économie (SHS1) : économie politique ; économie publique ; macroéconomie internationale ; commerce international ; théorie microéconomique ; économie du travail, de l'éducation et du logement ; macroéconomie ; économie monétaire et économétrie.

- **Sept thématiques de recherche sont reconnues à l'échelle internationale.**

- SHS2 : approche critique du droit.

- SHS3 : politique européenne comparative ; relations internationales et politiques comparées ; sciences politiques ; sociologie, histoire ; sciences sociales computationnelles ;

- SHS6 : histoire politique, gouvernance des États, relations internationales.

Les classements internationaux

- Sciences Po est présent en 2023 dans le classement international thématique de Shanghai, en économie et en sciences politiques entre les rangs 101 et 150, et en sociologie entre les rangs 151 et 200.

- Selon le classement QS 2024, Sciences Po est au 319^e rang mondial ; 2^e en sciences politiques, 12^e en sciences sociales et administration, 27^e en sociologie, 64^e en droit, 79^e en sciences sociales et management et 92^e en économie et économétrie.

VALORISATION DE LA RECHERCHE

Points forts

- Sciences Po diffuse et valorise ses études en participant largement aux débats sociétaux. L'établissement prodigue une expertise aux administrations publiques et aux institutions politiques. Sciences Po excelle dans sa capacité à diffuser ses travaux de recherche auprès du grand public, avec une forte présence dans les médias français et internationaux. Sciences Po entretient des partenariats fructueux avec le monde socioéconomique.

Points d'attention

- Si quelques activités de recherches partenariales se matérialisent par la mise en place de conventions Cifre, le potentiel de ce dispositif est très largement sous-exploité (9 dispositifs Cifre mis en place contre 300 contrats doctoraux en 2022). Sciences Po a bénéficié de deux dispositifs Cofra (conventions de formation par la recherche en administration, mises en place depuis septembre 2022) pour le financement de doctorats.

ANALYSE GLOBALE

- Sciences Po est une institution dont la recherche est entièrement consacrée aux sciences humaines et sociales, ou plus exactement aux sciences sociales (les sciences cognitives, l'analyse des productions culturelles et les relations Homme - milieu ne font pas partie de son périmètre de recherche).

- Dans ce périmètre, Sciences Po est un établissement de grande visibilité. La recherche conduite par les UR sous tutelle de Sciences Po est au meilleur niveau international, notamment en sciences politiques et pour l'ensemble des domaines de l'économie. Des recherches en sociologie, en droit ou encore en histoire, bénéficient également d'une reconnaissance internationale.

- Les classements internationaux confirment ce rayonnement qui est souligné dans les rapports d'évaluation des UR. Dans le classement thématique de Shanghai 2023, Sciences Po figure entre les 101^e et 150^e rangs mondiaux en sciences politiques et en économie. Au classement QS 2024, Sciences Po est au 319^e rang mondial et se situe au 2^e rang en sciences politiques (derrière Harvard), au 12^e rang en sciences sociales et administration, au 27^e rang en sociologie, au 64^e rang en droit, au 79^e rang en sciences sociales et management et au 92^e rang en économie et économétrie.

La fondation, un atout pour la recherche

- Il convient de préciser que la dénomination Sciences Po recouvre deux entités. En effet, la structure duale de Sciences Po se compose de : 1/ la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), de droit privé et reconnue d'utilité publique et 2/ l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) qui a un statut d'EPSCP. La fondation assure la gestion financière et administrative de l'IEP ; elle détermine « les moyens de fonctionnement de l'IEP, notamment les droits de scolarité pour les diplômés propres à l'Institut, ainsi que les moyens qu'il consacre à l'enseignement et à la recherche¹ ». Dès sa création en 1945, la fondation a impulsé la création des premiers centres de recherche de l'institution (le Ceri et le Cevipof). Elle a joué et continue de jouer un rôle fondamental en matière de recherche. D'une part, elle participe au financement des centres de recherche, par exemple, par le financement de chercheurs et de chercheurs-enseignants, titulaires d'un CDI de droit privé, membres de la faculté permanente de Sciences Po. D'autre part, la fondation complémente les salaires des enseignants-chercheurs et des chercheurs lorsque le recrutement est considéré comme stratégique. En

matière de rémunérations comme de conditions de travail, l'établissement est attractif pour des recrutements académiques internationaux. Par exemple, le Département d'économie de Sciences Po, créé en 2009, est désormais positionné parmi les meilleures unités françaises en économie ; ce positionnement doit beaucoup au soutien de la FNSP au plan des recrutements et de leur accompagnement. Ce département d'envergure mondiale rencontre un succès remarquable aux AAP compétitifs (10 projets financés par l'ERC, soit un projet pour quatre chercheurs). Par ailleurs, il convient de noter que les chercheurs de Sciences Po sont bien soutenus par des personnels d'appui à la recherche (de l'ordre de 3 PAR pour 7 EC ou C).

Le plus grand campus urbain européen en SHS

- En 2022, Sciences Po a élargi son campus parisien avec un nouveau site de 14 000 m². Ce bâtiment du ministère en charge de la Défense a été racheté par Sciences Po pour constituer le « plus grand campus urbain d'Europe, en plein centre de Paris² ». Sciences Po, grâce au financement de sa fondation, a pu répondre à ses besoins impérieux de locaux tout en gardant un ancrage parisien intramuros. Cet ancrage parisien participe à la visibilité ainsi qu'à l'attractivité de l'établissement. Ce fut manifeste, par exemple, en 2019, lors de la relocalisation, suite au Brexit, du CEPR (Center for economic policy research situé alors à Londres) dans les locaux parisiens de Sciences Po ; la France était en concurrence avec l'Allemagne pour cette relocalisation. Cette installation du CEPR place Sciences Po au cœur d'un réseau de plus de 1 600 économistes du monde entier et constitue un avantage stratégique pour le Département d'économie de Sciences Po.

Au cœur d'une constellation de partenaires internationaux

- Une caractéristique d'ensemble de la recherche à Sciences Po est son internationalisation, entendue à la fois au sens de la réticularité mondiale et du recrutement des personnels de recherche. L'envergure financière de la FNSP est évidemment une donnée favorable pour cette internationalisation, tout comme le soutien affirmé de la puissance publique, manifeste, par exemple, dans la relocalisation en 2019 du CEPR à Paris dans les locaux de Sciences Po.

¹ Décret n° 2015-1829 du 29 décembre 2015 portant approbation des statuts de la Fondation nationale des sciences politiques.

² Cf Projet d'établissement, p. 5.

- S'agissant de l'insertion européenne de Sciences Po, son intensité peut être appréciée, par exemple, au regard du succès de l'établissement dans les appels à projets européens (51 projets européens entre 2017 et 2022). Sciences Po, qui dispose d'une structure efficace d'aide au montage de projets et déploie une politique d'incitation financière très affirmée, tire parti de la qualité de sa faculté pour obtenir des ressources substantielles au plan européen. L'établissement a en outre mis en place plusieurs initiatives et alliances de recherche, dont l'alliance universitaire européenne Civica, créée dès 2019, qui regroupe dix partenaires européens³ qui s'intéressent à des domaines de recherche ou à des thématiques très proches.

- La stratégie partenariale de Sciences Po repose également sur la mise en place de programmes de collaborations avec des institutions du meilleur niveau mondial. Par exemple, Sciences Po est associé à l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés (MPLFG) ou encore à la London school of economics and political science (LSE) et a conclu un partenariat avec l'Institut McCourt. Le programme Oxpo impliquant l'université d'Oxford est complété du partenariat Campo avec l'université de Cambridge visant le financement de projets de recherche conjoints, le soutien à des colloques et des séminaires, et un soutien à la mobilité des doctorants et des chercheurs. L'établissement, le plus souvent moteur des initiatives, a mené, pendant la période d'évaluation, une politique offensive lui permettant d'élargir de manière significative la liste de ses partenaires internationaux.

Une appropriation des outils financés par le PIA

- Les succès de Sciences Po aux AAP financés par le PIA, viennent compléter les succès aux AAP internationaux. Les outils mis en place sont très cohérents avec la signature recherche de l'établissement. Par exemple, l'activité d'évaluation ex post des politiques publiques est pour l'essentiel le fait du labex Liepp⁴ créé en 2011 et pérennisé à partir de 2020 dans le cadre de l'idex Paris Cité : le fonctionnement et les effets de nombreuses politiques publiques, dans les domaines de l'éducation, du travail, de la santé, par exemple, sont rigoureusement évalués par un mixte de méthodes qualitatives et quantitatives. Sciences Po a été lauréat en 2022 de l'AAP Excellences du PIA⁴, pour son projet Tiered⁵ doté de 16 M€, aux côtés du CNRS, de l'Ifremer, de l'Ined, de l'Inria, de l'Inserm, de l'Inalco, de l'université Paris Cité, et de l'Idri. Tiered a pour objectif de développer une double stratégie de recherche et de

formation, pour répondre aux enjeux des systèmes démocratiques face aux transformations environnementales et à la transition numérique. Il s'est prolongé par la création, fin 2023, de l'Institut pour les transformations environnementales dont l'objectif est de conférer à Sciences Po une visibilité internationale en la matière et une cohérence organisationnelle, en rassemblant les initiatives et les programmes existants dans le domaine des sciences environnementales tout en favorisant l'ouverture disciplinaire. En 2024, un institut similaire a été inauguré dans le domaine des transformations numériques, l'Institut libre des transformations numériques. L'ensemble de ces succès aux AAP contribue à conforter et à structurer la mise en place de la stratégie de recherche interdisciplinaire de Sciences Po sur des enjeux sociétaux clefs.

Un appui aux politiques publiques et une présence médiatique remarquables

- Les UR de Sciences Po diffusent et valorisent leurs recherches en participant largement aux débats sociétaux et en contribuant de façon remarquable à l'aide aux politiques publiques prodiguée aux administrations publiques et aux institutions politiques. Les rapports du Département d'économie adressés au Conseil d'analyse économique (CAE) ont, par exemple, rencontré un très large écho dans le public. L'UR EDD (SHS2) a collaboré avec le Parlement européen lors d'une étude de la modération des contenus sur les réseaux sociaux. Le CEE (SHS3) vient en appui des travaux du Conseil économique, social et environnemental (Cese) et de ceux de l'Observatoire des institutions européennes. Le CSO (SHS3) est sollicité par le Haut conseil pour le climat, par Pôle emploi, par l'Unédic, par l'Ademe, par l'Observatoire de la Banque de France, par la ville de Paris ou encore par le Conseil d'État. Les enquêtes conduites par le Cevipof (SHS3) pour différents ministères (en charge de la défense, de l'intérieur, des Outre-Mer), pour des agences (AFD, ANCT⁶) ou pour des collectivités territoriales constituent également des exemples de l'implication de Sciences Po auprès d'instances publiques.

- Bien que Sciences Po ne soit support d'aucun labcom, l'établissement a noué de nombreux partenariats avec le monde socio-économique. Par exemple, Sciences Po a développé des chaires avec un triple objectif : la recherche, l'enseignement et la participation au débat public. Ces chaires sont lancées en partenariat avec des institutions publiques ou des acteurs économiques importants, tels que

³ Outre Sciences Po, Civica regroupe neuf autres institutions : l'université Bocconi (Italie), l'université d'Europe centrale (Hongrie puis Autriche), l'Institut universitaire européen (intergouvernementale), l'École Hertie (Allemagne), l'École nationale d'études politiques et administratives (Roumanie), l'École d'économie de Stockholm (Suède), la London school of economics and political sciences (Royaume-Uni), IE University (Espagne) et l'École des hautes études commerciales de Varsovie (Pologne).

⁴ Liepp : Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques.

⁵ Tiered : Transforming interdisciplinary education and research for evolving democracies.

⁶ AFD : Agence française pour le développement ; ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires.

HSBC, Goldman Sachs, la CDC, AG2R, Axa, La poste, RTE, Chanel, Danone, Eiffage, Orange, l'Ademe. Néanmoins, le faible nombre de dispositifs Cifre mis en place au regard du potentiel de valorisation de l'établissement interroge.

- Sciences Po excelle dans la communication au plus large public, par une participation constante et assidue des chercheurs de l'établissement au débat public tel qu'il est conduit dans la presse, les médias et les réseaux sociaux. Par exemple, le Médialab (SHS3) s'impose comme un protagoniste de plusieurs grands débats de société, par exemple à propos du rôle et des formes de la désinformation ; des chercheurs du Cevipof (SHS3) sont sollicités pour participer, à la télévision ou à la radio, à des émissions ou pour des chroniques régulières. Naturellement, la présence de Sciences Po dans les médias ne se limite pas à ces actions volontaires : Sciences Po est également, et bien malgré lui, l'objet d'une attention publique soutenue au titre des différentes crises dont l'établissement a été le théâtre durant la période de référence. Le rapport d'autoévaluation, qui mentionne avec franchise cette « surexposition médiatique » et les dégâts réputationnels qui en ont découlé, fait état de résolutions concernant

l'accroissement de l'efficacité de ses outils de communication de crise. On peut conjecturer qu'une approche politique plus équilibrée au plan de la recherche et qu'une approche scientifique mieux calibrée des problématiques les plus controversées du débat politique contemporain seraient bienvenues.

Caractérisation des publications de Sciences Po

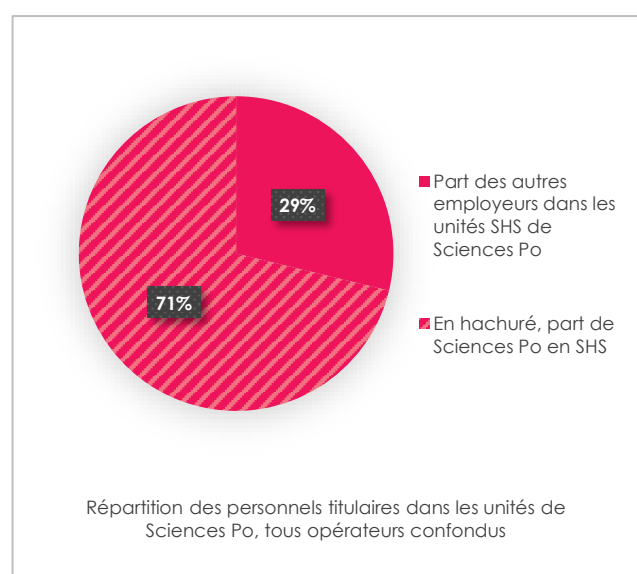
- Entre 2017 et 2021, Sciences Po a publié en moyenne 1 156 articles de revues ou de conférences par an, avec une tendance à la hausse au cours de la période d'évaluation. La part des copublications internationales de Sciences Po (58 %) est supérieure à celle de la France entière (54 %). Sciences Po est particulièrement spécialisé dans le panel Institutions, gouvernance et systèmes juridiques (SH2) qui concentre 25 % de ses publications. Son indice de spécialisation est supérieur à 35. Les panels Individus, marchés et organisations (SH1), et Le monde social et sa diversité (SH3) arrivent ensuite avec environ 18 % des publications chacun et des indices de spécialisation d'au moins 7. Enfin, le panel SH6, L'étude du passé humain, porte 11 % des publications, ce qui se traduit par un indice de spécialisation de 23.

II. CARACTÉRISATION DE LA RECHERCHE DE SCIENCES PO

FOCUS

CHIFFRES CLEFS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Dix UR ayant Sciences Po pour tutelle.
- 235 personnels titulaires (145 EC, 21 C et 70 PAR) employés par Sciences Po dans les dix UR.
- Sciences Po exerce la tutelle de dix unités de recherche toutes rattachées principalement au domaine SHS. La répartition des unités au sein du domaine SHS est inhomogène : sept UR sont rattachées au panel SHS3 (le monde social et sa diversité) pour une seule UR dans chacun des panels SHS1 (marchés et organisations), SHS2 (institutions, gouvernance et systèmes juridiques) et SHS6 (histoire générale du passé et des savoirs). Sciences Po ne compte aucune UR dans les panels SHS4 (l'esprit humain et sa complexité), SHS5 (cultures et productions culturelles) et SHS7 (espace et relations Hommes – milieux).
- Les dix unités rassemblent un effectif total de 330 agents titulaires, tous opérateurs confondus (145 EC, 94 C, 91 PAR). Les enseignants-chercheurs représentent 44 % de l'effectif total, les chercheurs, 28 % et les personnels d'appui à la recherche, 28 %.
- Avec 235 personnels titulaires, la contribution de Sciences Po à cet effectif total, tous opérateurs confondus, est de 71 % (99 % des EC, 22 % des C, 77 % des PAR).



OPÉRATEURS DE RECHERCHE PARTENAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Le CNRS est le partenaire principal de Sciences Po.
- Le CNRS exerce une cotutelle sur sept des dix UR. Il emploie 27 % de l'effectif total, tous opérateurs confondus, déployé dans les dix UR (73 C et 16 PAR).
- La contribution des partenaires de l'établissement aux effectifs des unités de recherche dépend de la catégorie des personnels.

Les enseignants-chercheurs

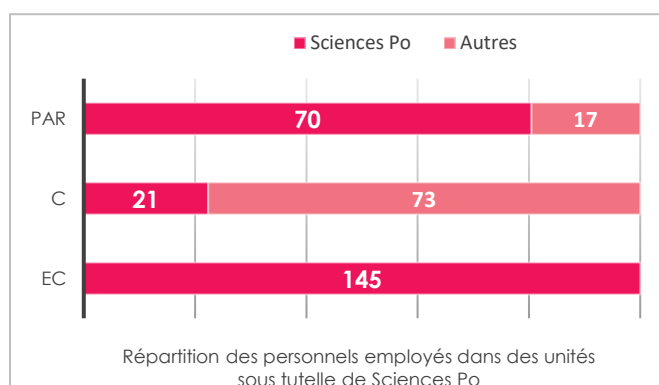
- Sciences Po emploie l'intégralité des enseignants-chercheurs présents dans ses unités de recherche.

Les chercheurs

- Le CNRS contribue à plus des trois quarts (78 %) de l'effectif total des chercheurs. Le second contributeur en chercheurs contractuels (21 chercheurs sur les 94) est Sciences Po. Cette répartition met en évidence une contribution significative du CNRS, ainsi qu'un engagement notable de Sciences Po dans le recrutement de chercheurs-enseignants au profit de ses centres de recherche.

Les personnels d'appui à la recherche

- Cet effort particulier de soutien aux activités de recherche est retrouvé dans la répartition des personnels d'appui à la recherche selon les partenaires des UR. Rapportée à l'ensemble des personnels d'appui à la recherche de ses unités (91), la contribution de Sciences Po à cette catégorie de personnels s'élève à 80 %.
- Le CNRS contribue dans une moindre mesure (20 %) aux effectifs des personnels d'appui à la recherche.



SPÉCIALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT PAR DOMAINE

• La totalité des personnels de l'établissement sont membres d'unités de recherche rattachées à titre principal au domaine SHS.

Le domaine SHS

• Les forces scientifiques de l'établissement se répartissent dans des unités qui relèvent à titre principal de quatre panels : SHS1, SHS2, SHS3 et SHS6. L'investissement de Sciences Po est particulièrement significatif dans le panel Le monde social et sa diversité (SHS3), dont les UR regroupent 61 % des effectifs de l'établissement. Ses effectifs sont essentiellement composés de chercheurs en sciences politiques et en sociologie. Les contributions de Sciences Po aux UR des autres panels (SHS1, SHS2 et SHS4) sont inférieures à 15 %, toutes catégories de personnels confondues.

ÉCOSYSTÈME RECHERCHE DE L'ÉTABLISSEMENT

• Une politique offensive d'élargissement des partenariats académiques internationaux tant en recherche qu'en formation⁷.

• L'ouverture vers l'international est une priorité constante de Sciences Po. Cette priorité s'est encore affirmée durant la période écoulée, marquée par un accroissement de l'ampleur des partenariats.

• L'alliance universitaire européenne Civica, université européenne des sciences sociales, a été lancée en 2019. Depuis 2021, son volet recherche a été renforcé par un projet Swafs H2020⁸ : Civica Research (2021-2023).

• Sciences Po et l'Institut McCourt ont signé une convention de partenariat (2022-2032) dont l'objectif est de mener une recherche en sciences sociales sur la gouvernance des nouvelles technologies développées au profit du bien commun.

• Le CEPR, précédemment implanté à Londres, est désormais hébergé dans les locaux de Sciences Po. Ce transfert a fait l'objet d'un partenariat entre les deux institutions. Le CEPR, créé en 1983, a pour mission d'améliorer la qualité des décisions politiques en fournissant aux décideurs, au secteur privé et à la société civile, des recherches pertinentes, fondées sur la théorie économique.

• Le Max Planck Sciences Po center (Maxpo) (2012-2022), résulte d'une collaboration entre Sciences Po et l'Institut Max-Planck pour l'étude des sociétés (MPLFG), basé à Cologne (Allemagne). Achievé en 2022, ce projet trouve son prolongement, grâce à un soutien financier de la chaire Axa, dans des recherches ayant trait à la sociologie des marchés. Il s'est depuis transformé en un nouvel observatoire interdisciplinaire de recherche, intitulé Axpo.

• Le programme de collaboration Oxpo (lancé en 2003) impliquant l'université d'Oxford, Sciences Po et la Maison d'Oxford (MFO) est augmenté depuis 2017 du partenariat de recherche Campo avec l'université de Cambridge.

• Sciences Po partage avec l'université Paris Cité et l'Inalco une antenne à l'université nationale de Singapour.

• Sciences Po bénéficie du programme Alliance soutenu par le ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères. Ce programme met en relation les chercheurs et les centres de recherche de quatre institutions : université de Columbia, l'École polytechnique, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Sciences Po.

• Sciences Po appartient au GPPN⁹ (Global public policy network), un groupe international de huit grandes écoles de politique publique, qui, à l'instar du programme Alliance, offre une plateforme de partenariats institutionnels, de collaborations de recherche et d'échanges d'étudiants, dans cinq régions du monde.

• Des succès notables aux AAP financés par le PIA.

• Sciences Po s'est fortement appuyé sur les financements des programmes d'investissements d'avenir pour structurer sa recherche.

• L'établissement coordonne jusqu'en 2019 le laboratoire d'excellence Liepp (laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) qui analyse le fonctionnement et les effets des politiques publiques dans des domaines comme l'éducation, la santé ou l'environnement. À la fin du financement labex, en 2020, le Liepp, toujours coordonné par Sciences Po, a prolongé ses activités de recherche, en partenariat avec l'université Paris Cité grâce à l'index Université Paris Cité.

• Jusqu'en 2020, Sciences Po coordonnait l'équipex Dime-SHS (Données, infrastructures, méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales), en

⁷ Seuls, seront évoqués ici ceux avec une composante recherche.

⁸ Swafs : Science with and for society.

⁹ Le GPPN regroupe les écoles d'affaires publiques de huit universités de renommée mondiale : l'université de Columbia, l'École d'économie et science politique de Londres (LSE), l'École Hertie (Berlin, Allemagne), la Graduate school des politiques publiques (Tokyo, Japon), l'École de politiques publiques de Lee Kuan Yew (Singapour), la Fondation Getulio Vargas (Brésil), l'École d'affaires générales et de politiques publiques de Munk (université de Toronto, Canada) et Sciences Po.

partenariat avec plusieurs institutions, dont l'Ined, l'EHESS, le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes), l'université Paris Cité, l'école d'ingénieurs Télécom Paris, EDF R&D et l'infrastructure de recherche Progedo (Production et gestion des données). L'équipex Dime-SHS offre aux chercheurs différents outils novateurs pour produire ou réutiliser des données de recherche en sciences humaines et sociales.

- Sciences Po coordonne le projet Tiered (Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies), lauréat en 2022 de l'appel à projets Excellences, dans le cadre du PIA 4, avec ses partenaires : l'université Paris Cité, le CNRS, Inria, l'Ined, l'Inserm, l'Ifremer, l'Inalco et l'Iddri. Le projet Tiered a pour objectif de développer une stratégie, de recherche et de formation, pour répondre aux enjeux des transitions environnementale et numérique.

- Dans le cadre du programme France 2030, Sciences Po a été lauréat, pour son projet Spice X, de l'appel à projets ASDES¹⁰. Spice X vise à accroître le champ d'action de l'établissement dans le domaine de la formation continue.

● Des partenariats privés structurants associés à des chaires et une implication des collectivités locales

- Sciences Po a développé des chaires thématiques de recherche et d'enseignement avec un objectif triple, à l'image de la politique de l'établissement : la recherche, l'enseignement et la participation au débat public. Ces chaires sont toutes lancées avec le soutien d'institutions ou d'acteurs économiques importants, tels que HSBC, Goldman Sachs, la CDC, AG2R, Axa, La Poste, RTE, Chanel, Danone, Eiffage, Orange ou encore l'Ademe.

- Sciences Po a reçu le soutien des collectivités territoriales pour :

- un projet lauréat du programme Émergence de la ville de Paris, projet coordonné par le CHSP (SHS6) durant la période de 2019 à 2022 et intitulé *Shifting shores : an environmental history of morphological change in Mediterranean river deltas over the twentieth century*.

une chaire SHS soutenue par la région Île-de-France au Cevipof (SHS3) pour la période de 2022 à 2024 et intitulée *Crise sanitaire et inégalités de santé : une analyse cognitive des comportements de santé*.

- le pôle d'excellence des archives et des données du politique, sélectionné dans le cadre de l'appel du Conseil régional d'Île-de-France Sésame - Équipements et plateformes scientifiques et technologiques.

● Des plateformes de recherche à l'état de l'art, portées par une unité d'appui à la recherche efficace.

- Le CDSP (SHS3), sous la tutelle de Sciences Po et du CNRS, est une unité d'appui et de recherche qui a pour mission le soutien à l'ensemble du cycle de conception, de réalisation, d'exploitation, de documentation, d'archivage et de diffusion de données d'enquêtes sociopolitiques en France. Elle comprend deux enseignants-chercheurs et neuf personnels d'appui à la recherche.

- La plateforme Elipss (Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales) coordonnée par Sciences Po (plus particulièrement par l'UAR CDSP) constitue un panel Internet représentatif de la population française, composé de 3 000 personnes invitées chaque mois à participer à des recherches académiques dans divers domaines des SHS. Il ne s'agit pas de sondages d'opinion ou d'études de marché, mais bien d'études conçues par des chercheurs et dans un but exclusivement scientifique.

- Bequali est une banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales développée par Sciences Po (UAR CDSP). Cette base de données de recherche qualitative met à disposition de la communauté scientifique des matériaux bruts issus d'enquêtes, ainsi qu'une documentation contextuelle.

¹⁰ ASDES : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

1. CHIFFRES CLEFS DE L'ÉTABLISSEMENT

a) Tableau de répartition des effectifs de l'établissement et des unités de recherche par domaine

Domaine scientifique	Nombre d'UR	EC	C	PAR	Total
Effectifs de Sciences Po/Effectif total des UR					
Sciences humaines et sociales (SHS)	10	145 / 145	21 / 94	70 / 91	235 / 330
Total	10	145 / 145	21 / 94	70 / 91	235 / 330

b) Tableaux de répartition des effectifs de l'établissement et des unités de recherche par panel

Sciences humaines et sociales (SHS)

Sciences humaines et sociales	Intitulé	Nombre d'UR	EC	C	PAR	Total
Effectifs de Sciences Po/Effectif total des UR						
SHS1	Marchés et organisations	1	31 / 31	0 / 5	5 / 6	36 / 42
SHS2	Institutions, gouvernance et systèmes juridiques	1	21 / 21	0 / 0	4 / 4	25 / 25
SHS3	Le monde social et sa diversité	7	70 / 70	21 / 89	53 / 73	144 / 232
SHS6	Histoire générale du passé et des savoirs	1	23 / 23	0 / 0	8 / 8	31 / 31
Total		10	145 / 145	21 / 94	70 / 91	236 / 330

c) Partenaires de l'établissement

Contribution des partenaires à la tutelle des unités dans lesquelles l'établissement est impliqué

- Parmi les dix unités de recherche impliquant l'établissement, Sciences Po partage la tutelle de sept unités avec le CNRS (6 UR et 1 UAR).

Tableau des contributions relatives des opérateurs de recherche contribuant aux effectifs des unités sous tutelle de l'établissement

Tutelles	Domaine SHS		
	EC	C	PAR
Total effectifs	145	94	91
Sciences Po	100 %	22 %	80 %
CNRS	-	78 %	20 %

III. ÉVALUATION DE LA RECHERCHE DE SCIENCES PO

DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

FOCUS

SITUATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

- Les recherches du Département d'économie (SHS1) portant sur l'ensemble des domaines de l'économie ont un impact mondial.
- Certaines activités de recherche se distinguent au niveau international (SHS2, SHS3, SHS6).
 - SHS2 : l'EDD bénéficie d'une reconnaissance internationale pour son approche critique du droit.
 - SHS3 : les travaux de recherche positionnés sur la scène internationale concernent : la politique européenne comparative (CEE) ; les relations internationales et les politiques comparées (Ceri) ; la science politique (Cevipof) ; la sociologie et l'histoire (CSO) ; les sciences sociales computationnelles (Médialab).
 - SHS6 : le CHSP se distingue à l'international pour ses travaux ayant trait à l'histoire politique, la gouvernance des États et les relations internationales.
- Certaines activités de recherches sont reconnues au niveau national (SHS3).

Certains résultats de recherche du domaine ont un impact mondial

- Le **Département d'économie** de Sciences Po (SHS1), de visibilité mondiale se classe parmi les trois meilleures unités françaises en économie. Sa stratégie repose sur une excellence scientifique généraliste dans la discipline. Parmi ses travaux scientifiques remarquables, un livre publié en 2022, intitulé *Le grand retour de la terre* dans les patrimoines : et pourquoi c'est une bonne nouvelle, fut particulièrement salué par les milieux économiques. D'autres ouvrages sont publiés chez des éditeurs nord-américains reconnus (Presses de l'université de Princeton, Presses du MIT) ou nationaux. Ces ouvrages traitent de sujets aussi variés que le populisme, les relations entre les inégalités et la fiscalité, ou encore les médias et la démocratie. La production scientifique de l'unité atteint les plus hauts standards internationaux. Ces travaux renforcent l'attractivité de l'unité et son intégration dans l'espace de la recherche européenne et mondiale. L'unité bénéficie de dix financements de l'ERC (ce qui est remarquable compte tenu de la taille de l'UR). Parmi les projets soutenus, *Unequaled*, traitant du rôle des

contraintes éducatives dans la formation des inégalités, est particulièrement marquant par son actualité. Il en est de même pour le projet *ImedMC* concernant la mise en œuvre d'informations pour contrer les manipulations économiques. Des distinctions internationales ou nationales viennent reconnaître la qualité des travaux (prix de la European economic association, de l'Econometric society, nominations de l'Academia Europaea, prix Leibniz). Sciences Po contribue à hauteur de 86 % de l'effectif total de l'unité (42 personnels).

Certaines recherches du domaine se distinguent par leur reconnaissance internationale

- L'EDD (SHS2) revendique une approche générale et critique du droit et du travail des juristes, en mettant l'accent sur l'international et l'interdisciplinarité. En 2021, l'unité de recherche a publié un ouvrage remarqué, intitulé *Le droit international, le capitalisme et la terre* (Bruylant), qui analyse l'accaparement des terres par les grands acteurs économiques privés de l'agrobusiness et de l'agrocaburant. L'orientation contemporaine de nombreuses recherches (en matière de numérique, de climat, de démocratie, et désormais, « d'earth governance ») constitue également un atout majeur pour la visibilité de l'EDD. Entre 2014 et 2020, elle a coordonné le programme financé par l'ERC portant sur les droits inclusifs en matière de propriété corporelle et de propriété intellectuelle, ainsi qu'un projet dans le cadre du programme H2020 concernant l'Union bancaire européenne. Plusieurs prix dont deux prix du livre juridique et le *Book of the year in comparative constitutionalism* ont récompensé l'UR. Sciences Po emploie la totalité de l'effectif de l'unité (25 personnels).

- Initialement centré sur la politique européenne, le **CEE** (SHS3) a ensuite adopté une approche plus comparative. Un ouvrage collectif récent, *The State. Theories and issues* (Bloomsbury, 2022), offre un aperçu des thématiques du CEE sur les transformations des États, leur vie politique, économique et écologique. Il analyse l'impact de la mondialisation, des crises financières, du Brexit, de la Covid-19 et des mouvements sociaux comme *Black lives matter*, à travers des développements empiriques et théoriques à propos de la notion d'État. Le CEE publie dans des revues réputées (*British Journal of Political Science*, *European Journal of Political Research*, *Legislative Studies*

Quarterly) et chez des éditeurs prestigieux (Presses de l'université d'Oxford). Parmi ses 23 contrats de recherche européens, un projet soutenu par le programme H2020 et visant à développer un open cloud pour les sciences sociales et humaines se distingue. Ces projets européens renforcent le positionnement international du CEE. Sciences Po contribue à hauteur de 57 % de l'effectif total de l'unité (40 personnels).

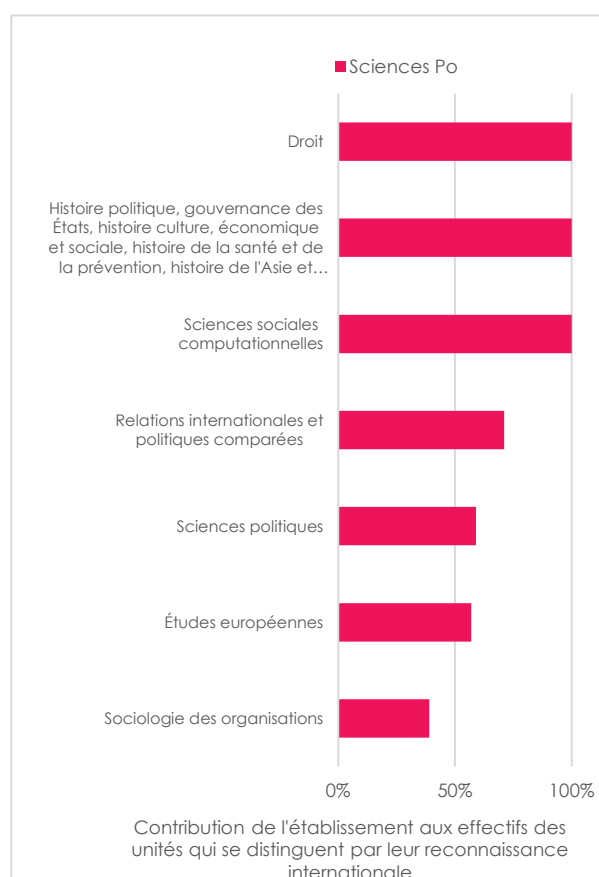
- Le **Ceri** (SHS3) est spécialisé dans le domaine des relations internationales et des politiques comparées. En 2022, il a publié une étude collective pionnière, *Contemporary populists in power* (Palgrave Macmillan), qui analyse la contradiction du populisme, nécessitant des élections pour sa légitimité, tout en attaquant les institutions du contrepouvoir, la presse et la justice. L'unité a mené trois projets du programme H2020 ainsi qu'un projet d'envergure financé par l'ERC sur les choix en matière d'armes nucléaires et la gouvernance des vulnérabilités nucléaires. Les publications dans les collections dirigées par le Ceri, telles que la revue *Critique internationale* ou la *European Review of International Studies*, d'excellente réputation, sont des débouchés importants pour les travaux de l'unité. Sciences Po regroupe 71 % de l'effectif total de l'unité (70 personnels).

- Le **Cevipof** (SHS3) est un centre précurseur pour la recherche en matière de science politique. Il est reconnu à l'échelle européenne. La démarche scientifique de l'UR peut être illustrée par l'exemple simple suivant : l'unité a développé un ensemble de recherches marquantes dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, qui ont donné lieu notamment à un article dans la revue *PNAS*. L'UR montre, dans une perspective comparative, comment le suivi des recommandations sanitaires a été structuré par la confiance des individus dans la science et les scientifiques. Les travaux de l'unité sont publiés en anglais dans les meilleures revues internationales de la discipline comme l'*American Political Science Review* et l'*American Journal of Political Science*. L'unité participe à quatre projets dans le cadre du programme H2020 et porte trois projets financés par l'ANR. Le savoir-faire du Cevipof en matière d'inscription des activités dans la société est porté à un niveau exceptionnel. L'UR assume une présence remarquable dans les émissions de télévision ou de radio pour décrypter les événements politiques d'actualité. Sciences Po contribue à hauteur de 59 % de l'effectif total de l'unité (34 personnels).

- Le **CSO** (SHS3) combine sociologie, science politique, et histoire. L'UR explore une diversité d'objets concernant la base des mécanismes de l'action collective pour illustrer les relations de pouvoir et les formes d'organisation structurant les espaces sociaux. En 2022, le CSO a renouvelé la question des structures sociales dans l'ouvrage *La société des organisations* (Presses de Sciences Po), en étudiant les codes, les hiérarchies, les

procédures propres à chaque organisation pour comprendre les raisons de la complexification de notre environnement. Un tiers de ses 400 articles et un quart de ses ouvrages sont publiés en anglais, mais aussi en espagnol, en portugais et certains sont traduits en japonais, chinois et grec. Avec cinq financements européens, dont un du programme H2020 consacré à la création d'une plateforme éthique pour aider les services publics de l'emploi et les chômeurs, le CSO bénéficie d'une forte reconnaissance nationale et internationale. Il en résulte de nombreuses sollicitations d'acteurs non académiques. Sciences Po emploie 39 % de l'effectif total de l'unité (36 personnels).

- L'unité **Médialab** (SHS3) rayonne sur la scène européenne pour ses recherches en sciences sociales computationnelles, à l'interface des méthodes numériques et de la sociologie. Son ouvrage remarqué, *Culture numérique* (Presses de Sciences Po, 2019), diffusé à plus de 10 000 exemplaires, illustre comment la révolution digitale insère des connaissances dans tous les aspects de la vie individuelle et sociale. Sa production scientifique, internationale (en anglais) et en accès libre, est alignée sur les meilleures pratiques. Ses travaux bénéficient de développements informatiques, contribuant au progrès des sciences sociales computationnelles et des humanités numériques (8 logiciels publiés depuis 2017). L'UR est remarquable par son investissement dans de nombreux programmes de recherche (une soixantaine, avec un taux de succès de 76 % aux AAP compétitifs). L'unité a été récompensée par des prix et des distinctions



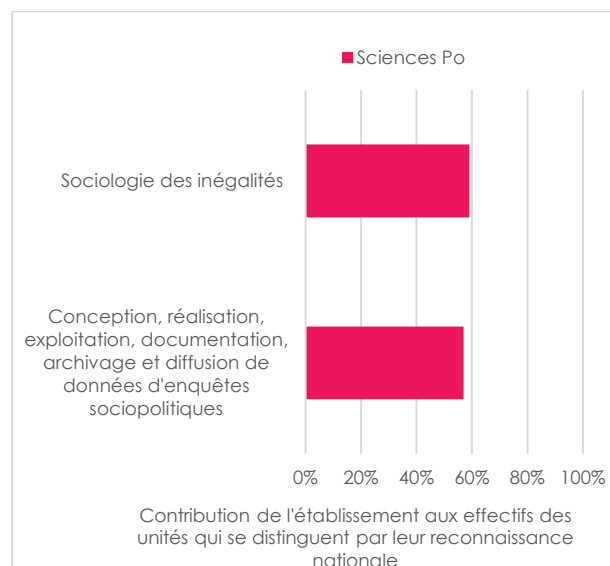
(Kyoto prize, Rosen prize, Filaf Prix spécial du jury, Distinguished article award). Sciences Po emploie l'ensemble de l'effectif de l'unité (16 personnels).

- Le **CHSP** (SHS6), traditionnellement centré sur l'histoire politique, la gouvernance des États et les relations internationales, s'est ouvert à l'histoire culturelle (art, médias et visuel), économique et sociale (focalisée sur les classes dirigeantes), ainsi qu'à l'histoire de la santé et de la prévention. Il explore désormais d'autres espaces : l'Asie et l'Afrique. Il est reconnu nationalement et internationalement pour la qualité de ses recherches et de ses productions. Son livre, *A slave between empires* (Presses de l'université de Columbia, 2020), nouvelle histoire transimpériale de l'Afrique du Nord au XIX^e siècle, a reçu un Middle East studies association award. Bien que participant à des programmes d'envergure, l'unité ne coordonne que peu souvent des programmes internationaux. Neuf membres de l'UR ont été récipiendaires de dix-neuf prix. L'UR est sollicitée par des ministères ou par les médias pour prodiguer des expertises. Sciences Po contribue à la totalité de l'effectif de l'unité (31 personnels).

Certaines recherches du domaine sont bien positionnées nationalement

- L'UAR **CDSP** (SHS3) s'est forgée une visibilité à l'échelle nationale et européenne dans les domaines de la conception, de la réalisation, de l'exploitation, de la documentation, de l'archivage et de la diffusion de données d'enquêtes sociopolitiques en France. Elle a contribué de manière experte à la conception, au développement et à la maintenance d'applications web ainsi que de plateformes numériques de référence. Elle a réalisé un grand nombre d'enquêtes sociopolitiques de qualité, notamment en tant que partenaire français du projet européen European social survey (ESS). Le CDSP remplit bien ses missions d'UAR et concourt ainsi au rayonnement de Sciences Po. Sciences Po contribue à hauteur de 57 % de l'effectif total de l'unité (4 personnels).

- Le **Cris** (SHS3), laboratoire de référence en France en matière de sociologie des inégalités, s'ouvre sur la démographie et l'économie. Sa projection sur la scène européenne est émergente. Alors qu'il accueille une vingtaine de chercheurs d'Europe, des États-Unis ou d'Asie, l'absence de chercheurs de pays du Sud, étonne pour cette unité spécialisée sur les inégalités. 65 % des articles sont publiés dans des revues anglophones spécialisées (Socio Economic Review, Nature Human Behavior ou encore Research in Social Stratification and Mobility). Le Cris a coordonné six projets soutenus par l'ANR. Par exemple, Ineq-at-work étudie les inégalités au travail dans les entreprises françaises. Cette unité au rayonnement national est en expansion. Sciences Po contribue à hauteur de 59 % de l'effectif total de l'unité (27 personnels).



Point d'attention

- L'**EDD** (SHS2) entend dépasser les approches classiques du droit et participer à la construction doctrinale. Cependant, le comité d'évaluation souligne les difficultés rencontrées par l'unité pour développer une approche épistémologique suffisamment unifiée et dégager clairement une identité scientifique.

INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

- Les UR de Sciences Po sont fortement impliquées dans le conseil et l'expertise en sciences sociales (économies, sciences politiques, sociologie), à destination d'institutions ou d'établissements publics et privés :

- les études consacrées à l'évaluation des politiques publiques conduites par le **Département d'économie** (SHS1) bénéficient, par exemple, à France Stratégie et au Conseil d'analyse économique ;
- des membres de l'**EDD** (SHS2) ont été auditionnés par des instances publiques : Chambres législatives, OCDE, Parlement européen, notamment pour une étude ayant trait à la modération des contenus dans le cadre des réseaux sociaux publiée en 2022 ;
- le **CSO** (SHS3) est sollicité pour des activités de conseil et d'expertise en sociologie et science politique par différents acteurs publics : le Haut Conseil pour le climat, Pôle emploi, Unédic, Ademe, Observatoire de la Banque de France, ville de Paris, Conseil d'État, les Eaux de Paris ;
- l'UAR **CDSP** (SHS3) est un partenaire reconnu des institutions de la statistique publique, et notamment de l'Insee, ainsi que d'un certain nombre d'entreprises privées réalisant des enquêtes par sondage ; l'activité de recherche partenariale du **Cevipof** (SHS3) est très intense. Il en découle des financements de différents

ministères (en charge de la défense, de l'intérieur, de l'Outre-Mer), des collectivités locales (régions Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie) ou d'autres agences (AFD, ANCT) ;

- le **CEE** (SHS3) a mis l'accent sur la diffusion de ses travaux scientifiques vers des acteurs nationaux comme le Conseil économique, social et environnemental et l'Observatoire des institutions européennes, mais plus rarement internationaux.

• Les activités de recherche des UR de Sciences Po s'inscrivent de façon remarquable au cœur des débats citoyens :

- c'est le cas notamment du **Cevipof** (SHS3), dont l'inscription des activités de recherche dans la société est portée à un niveau exceptionnel. La présence remarquée de l'UR dans les médias de toute nature est assurée par quelques figures très visibles de l'unité. Ces interventions sont relayées sur Internet, avec près de 100 contributions recensées au cours de la période et par un compte X avec plus de 23 500 abonnés ;

-

- la relation de l'unité **Médialab** (SHS3) avec la société est un point fort de son identité. L'unité diffuse les instruments qu'elle développe en accès ouvert (outils méthodologiques pour la visualisation et l'analyse de corpus numériques). Elle met en œuvre des expérimentations pédagogiques et des recherches avec différents publics. Elle s'impose dans plusieurs grands débats de société, en particulier à propos du rôle et des formes de la désinformation. Le logiciel Minet (outil d'analyse des traces numériques : 340 000 téléchargements depuis 2019) est exemplaire de l'activité de l'UR ;

- le **Cris** (SHS3) contribue régulièrement au débat public par des articles dans la presse française, mais aussi nord-américaine.

Points d'attention

• La politique de communication du **Ceri** (SHS3) repose pour beaucoup sur des partenariats avec les éditions Fayard ou Alternatives économiques, et sur des interventions dans les médias (The Conversation, AOC, France Inter, Radio France). Cependant, ses liens avec la sphère économique, notamment les entreprises, sont très relâchés surtout depuis la fin de l'Observatoire mondial des enjeux et des risques. Il en est de même avec les milieux culturels.

• La valorisation des activités de recherche du **CHSP** (SHS6) ne s'étend pas au-delà des seules sociétés savantes et instances classiques de décisions politiques, économiques et culturelles. Elle n'atteint pas suffisamment le grand public.

SHS1 Marchés et organisations

Tutelles	Unités de recherche	EC Effectifs de Sciences Po/Effectif total	C	PAR
Sciences Po ; CNRS	Département d'économie de Sciences Po	31 / 31	0 / 5	5 / 6
TOTAL	1	31 / 31	0 / 5	5 / 6

• L'UR **Département d'économie de Sciences Po** a été créée en 2009 avec l'objectif de favoriser une dynamique de recherche et d'internationalisation au sein de Sciences Po. L'unité s'est construite sur le modèle des départements des universités nord-américaines, et se présente comme une unité généraliste qui combine enseignement et recherche dans tous les domaines des sciences économiques. Ses principales thématiques de recherche concernent l'économie politique et l'économie publique, la macroéconomie internationale et le commerce international, la théorie microéconomique, l'économie du travail, de l'éducation et du logement, la macroéconomie et l'économie monétaire, ainsi que l'économétrie. En forte croissance depuis sa création, l'unité bénéficie du soutien de la FNSP en matière de recrutements. Les travaux de recherche exceptionnels placent l'unité au plus haut niveau national et parmi les meilleurs départements d'économie dans le monde, si l'on rapporte sa production au nombre de ses chercheurs. Ils sont prioritairement publiés dans les revues généralistes et de spécialité les plus exigeantes : les ouvrages sont publiés chez des éditeurs nord-américains (Presses de l'université de Princeton, Presses du MIT) ou nationaux (Fayard, Seuil) de renom et traitent de sujets aussi variés que le populisme, les relations entre les inégalités et la fiscalité, ou les médias et la démocratie. Parmi les 222 articles ACL, 36 publications sont recensées dans les revues généralistes les plus prestigieuses : dix articles ont été publiés dans la Review of Economic Studies, neuf dans l'American Economic Review et dans le Journal of Political Economy, cinq dans le Quarterly Journal of Economics, et trois dans Econometrica. Ces travaux contribuent à l'attractivité de l'unité et à son insertion dans l'espace de recherche européen et mondial. La capacité de l'unité à monter des projets scientifiques d'envergure est notable. L'unité compte le plus grand nombre de contrats de recherche de l'ERC de toutes les unités de recherche françaises en sciences économiques, avec dix ERC, soit près d'une bourse de l'ERC pour quatre chercheurs. Parmi ces projets soutenus par l'ERC, le projet Marnet se rapporte à un réseau d'expertise et à une base de données concernant l'espace Atlantique ; le projet Equiprice a trait aux problèmes de tarification et d'allocation de réseau ; le projet Unequaled est relatif au rôle des contraintes éducatives dans la formation des inégalités ; le projet lmedMC est consacré à la mise en œuvre d'informations pour contrer les manipulations économiques. En outre, l'unité coordonne six projets financés par l'ANR ainsi qu'une grande variété de projets concernant des sujets allant de l'économie théorique des modèles d'allocation optimale des ressources, jusqu'à l'économie appliquée aux échanges internationaux, en passant par des thèmes pluridisciplinaires traitant des médias, de la corruption ou des populismes. Tous ces travaux ont valu aux membres de l'unité des distinctions et des prix européens et internationaux (prix de l'European economic association, de l'Econometric society, prix Malinvaud de l'Association française de sciences économiques, nominations de l'Academia Europaea, prix Leibniz). Malgré les grandes compétences techniques disponibles dans l'UR, notamment en matière de techniques quantitatives de pointe, l'unité n'est toujours pas parvenue à se doter d'équipements informatiques et de serveurs capables de traiter des bases de données trop importantes. De nombreux travaux académiques développés par l'unité portent sur l'évaluation des politiques publiques et ont donné lieu à des publications ou des contributions plus orientées vers les décideurs publics, comme France Stratégie et le Conseil d'analyse économique (CAE). Beaucoup de rapports rendus pour le CAE ont reçu un très large écho du public. La diffusion des recherches vers la société en générale passe principalement par des contributions dans des Policy briefs du Liepp et d'autres institutions, auxquelles sont rattachés quelques membres (l'Institut des politiques publiques, l'Observatoire des conjonctures économiques, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales), mais également par des notes du Conseil d'analyse économique, ou des contributions dans VoxEU.

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Tutelles	Unités de recherche	EC Effectifs de Sciences Po/Effectif total	C	PAR
Sciences Po	EDD - École de droit de Sciences Po	21 / 21	0 / 0	4 / 4
TOTAL	1	21 / 21	0 / 0	4 / 4

• L'**EDD** est une unité généraliste qui se consacre à la recherche juridique au sein de l'École de droit, structure qui l'englobe et gère les formations en droit. L'EDD articule ses recherches autour de trois axes : 1/ cultures et humanités juridiques ; 2/ économie politique du droit ; 3/ globalisation, crises et transitions. Par la densité de ses axes, l'EDD entend retenir une approche critique du droit et du travail des juristes, sans se limiter à une méthode particulière et en arborant l'ambition de contribuer à la construction de la doctrine. L'EDD se prévaut d'une démarche interdisciplinaire, constitutive de son identité scientifique, et se démarque par sa dimension internationale, puisque sept de ses membres sont étrangers. En outre, l'EDD accueille dix-neuf chercheurs et professeurs associés et 52 doctorants, dont 38 % sont de nationalité étrangère. L'EDD s'affirme dans le paysage national de la recherche en droit par son refus d'un positionnement infradisciplinaire à propos des objets déterminés et revendique un généralisme juridique : cette position scientifique lui ouvre la voie à des recherches transversales qui font la part belle à l'international et à l'interdisciplinarité. En 2021, elle a fait paraître un ouvrage marquant, intitulé *Le droit international, le capitalisme et la terre* (Bruylant), qui dresse l'histoire de ce triptyque. Il analyse le phénomène contemporain de l'accaparement des terres observé dans certains États et surtout chez les grands acteurs économiques privés de l'agro-business et de l'agrocarburant. L'EDD peut se prévaloir d'un nombre important de monographies (69, dont 17 en langue anglaise), chez des éditeurs de renommée internationale (Presses de l'université d'Oxford, Routledge, Dalloz et Lextenso). Il faut y ajouter 438 articles de revues, dans des supports de grande audience (RTDciv., Actualité juridique droit administratif, Recueil Dalloz, European Business Law Review, Oxford Journal of Legal Studies, Leiden Journal of International Law) et 232 chapitres d'ouvrages, dont plusieurs en anglais ou en espagnol. Cette production scientifique se caractérise par plusieurs thématiques phares, comme la transformation du droit par son écriture, le contentieux constitutionnel comparé, le statut de la terre en droit international, le droit et le développement en Amérique latine, l'État de droit et la normativité dans un environnement digital, les rapports entre droit et économie, les humanités juridiques, le rapport du capitalisme au droit, le colonialisme et le droit comme projet postcolonial. L'orientation très contemporaine de beaucoup des recherches (numérique, climat, démocratie, et désormais Earth governance) constitue un atout dont l'EDD sait jouer. Plusieurs prix ont récompensé les membres de l'EDD (2 Prix du livre juridique ; 1 Book of the year in comparative constitutionalism). La dimension collective de la recherche est manifeste dans l'unité qui intègre réellement les doctorants, comme le montrent plusieurs manifestations récurrentes. L'unité a accueilli une demi-douzaine de professeurs invités étrangers et elle a participé à plusieurs manifestations de dimension européenne ou internationale (projet Folie traitant du rôle du droit européen dans la formation et la signification de formes de vies ; colloque international coorganisé avec la London school of economics à propos de la responsabilité planétaire ; rencontres organisées par l'Institut Global law and policy de l'université de Harvard). Elle a bénéficié de financements dans le cadre de projets d'envergure, en prenant part à deux projets européens du programme Erasmus+ avec des partenaires latino-américains (Opt-in, ayant comme objet les droits de la nature et la paix et Remove, les migrations) ou au projet intitulé *Towards a new digital rule of law*, financé par l'Institut McCourt impliquant des conférences ayant trait à l'intelligence artificielle et aux discriminations. Surtout, l'unité a coordonné, entre 2014 et 2020, soit en partie durant la période évaluée, le programme Inclusive rights, soutenu par l'ERC, ayant pour objets les droits inclusifs en matière de propriété corporelle et de propriété intellectuelle, ainsi qu'un projet intéressant l'Union bancaire européenne, financé dans le cadre du programme européen H2020. Pourtant, en choisissant de ne pas se définir par des objets scientifiques qui la restreindraient et lui feraient perdre de sa souplesse face aux sujets d'actualité, l'unité peine à afficher une spécificité épistémologique suffisamment unifiée. L'EDD entretient des liens avec les milieux non académiques, au gré de collaborations avec des cabinets d'avocats (Gide Loyrette Nouel), d'auditions de certains membres de l'unité dans des instances (Chambres législatives, OCDE) et d'interventions dans des médias généralistes (documentaire diffusé sur Arte). Aussi, l'EDD a noué des collaborations avec des institutions publiques, notamment le Parlement européen, pour une étude consacrée à la modération des contenus sur les réseaux sociaux publiée en 2022. Néanmoins, l'EDD n'a pas mis en place de convention Cifre. L'unité n'a pas défini une politique de valorisation de sa recherche bien affirmée.

SHS3 Le monde social et sa diversité

Tutelles	Unités de recherche	EC Effectifs de Sciences Po/Effectif total	C	PAR
Sciences Po ; CNRS	CDSP - Centre de données sociopolitiques	1 / 1	0 / 0	3 / 6
Sciences Po ; CNRS	CEE - Centre d'études européennes de Sciences Po	16 / 16	1 / 15	6 / 9
Sciences Po ; CNRS	Ceri - Centre de recherches internationales	17 / 17	15 / 33	18 / 20
Sciences Po ; CNRS	Cevipof - Centre de recherches politiques de Sciences Po	8 / 8	3 / 15	9 / 11
Sciences Po ; CNRS	Cris - Centre de recherche sur les inégalités sociales	13 / 13	0 / 7	3 / 7
Sciences Po ; CNRS	CSO - Centre de sociologie des organisations	9 / 9	2 / 19	4 / 8
Sciences Po	Médialab	6 / 6	0 / 0	10 / 10
TOTAL	7	70 / 70	21 / 89	53 / 71

● Le **CDSP** est une unité d'appui et de recherche qui a pour mission primordiale le soutien à l'ensemble du cycle de conception, de réalisation, d'exploitation, de documentation, d'archivage et de diffusion de données d'enquêtes sociopolitiques en France. Ses activités recouvrent la conception, le développement et la maintenance d'applications web et de plateformes numériques de référence, ainsi que la réalisation d'enquêtes sociopolitiques. Elles peuvent avoir lieu dans le cadre de projets européens comme la European social survey (ESS), outil d'enquêtes transnationales à caractère académique, menées dans toute l'Europe. Le point fort du CDSP est la mise en œuvre d'enquêtes de haute qualité scientifique en population générale. Il est responsable de l'Étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales (Elipss) de l'ESS et de l'étude panéalisée Cronos 2 (liée à l'ESS). Cette expertise se traduit par une activité de publications dans le domaine de la méthodologie d'enquête. L'unité joue aussi un rôle de formation et de veille technologique, notamment en matière de science ouverte (production et diffusion de données Fair). L'activité de l'unité se concentre sur la production de données quantitatives et sur la diffusion de jeux de données (quantitatifs et qualitatifs : plus de 120 jeux de données). Le CDSP s'est distingué particulièrement pendant la pandémie Covid-19 grâce à ses infrastructures et à l'expertise existante qui a permis la mise en place rapide d'enquêtes politiquement et socialement pertinentes. L'unité est bien insérée dans les réseaux métiers et dans ses disciplines de référence (économie, sciences politiques, sciences sociales), tant à l'échelle nationale qu'européenne. Elle est membre de l'alliance DDI (Data documentation initiative), intégrée dans l'organisation de la conférence européenne EDDI (European DDI user conference) sur les standards de documentation. Elle contribue aux séminaires de coordination de l'ESS. Le CDSP mène des activités de plateforme universitaire des données en accompagnant les personnels de recherche et en organisant des événements et des formations en lien avec les autres plateformes « données » en France, comme l'infrastructure de recherche étoile Progedo tout particulièrement. Le CDSP s'est montré exemplaire dans le domaine de la science ouverte, en mettant 70 % de ses propres documents en libre accès. Il est un partenaire reconnu des institutions de la statistique publique, et notamment de l'Insee, et d'un certain nombre d'entreprises privées réalisant des enquêtes par sondage, en échangeant autour de questions méthodologiques comme la construction de panels probabilistes. Il a noué des partenariats avec des administrations nationales ou avec des entreprises dans le cadre de dispositifs d'enquête (EDF R&D ; Dime-SHS) ou d'enquêtes ponctuelles (Santé publique France ou ministère en charge de la Culture).

● Fondé en 2009, le **CEE** cherche à comprendre les grands changements contemporains qui bouleversent et recomposent l'État, ainsi que les pratiques démocratiques. Les recherches portent, en science politique, sur les champs des politiques publiques, de l'économie politique, de l'analyse des institutions et de la participation politique, et, en sociologie, sur la sociologie politique et la sociologie urbaine, et plus récemment sur la sociologie de la déviance. Cette unité monoéquipe est structurée en quatre axes : 1/ transformation du capitalisme ; 2/ villes, frontières et (im)mobilités ; 3/ l'État comme producteur de politiques publiques ; 4/ mise sous tension de la démocratie représentative. Le CEE a fait paraître deux ouvrages marquants qui renvoient à plusieurs de ses centres d'intérêt. Le premier ouvrage, *The growth of shadow banking* (CUP, 2018) enquête à propos du système d'octroi de crédit en dehors du périmètre réglementaire officiel des banques commerciales, et à propos des liens entre le système bancaire officiel et ce système parallèle. Il ouvre des pistes pour renforcer le contrôle de l'État. L'ouvrage, *The State. Theories and issues* (Bloomsbury, 2022), propose tous les développements empiriques et théoriques concernant la notion d'État, avec une analyse de l'impact de la mondialisation, des bouleversements financiers mondiaux, du Brexit, de la Covid-19 et des mouvements sociaux, tels que Black lives matter. Ces deux livres donnent un bon aperçu des thèmes du CEE qui, dans l'espace géographique et institutionnel européen, déploie ses travaux comparatistes autour des transformations des États, de leur vie politique, de leur économie et de leur écologie. La production du CEE compte 82 ouvrages, 365 articles de revues ACL, 349 chapitres d'ouvrages et dix-sept directions de numéros spéciaux de revues. Les supports de publication sont pour la plupart reconnus par la communauté, qu'il s'agisse des revues scientifiques (*British Journal of Political Science*, *European Journal of Political Research*, *Revue française de sciences politiques*, *Legislative Studies Quarterly*) ou des maisons d'édition (Presses de Sciences Po, Presses universitaires de France, Presses de l'université d'Oxford, CNRS Éditions). La solidité scientifique du CEE a, par ailleurs, été renforcée par le recrutement récent de plusieurs bénéficiaires de financements européens venant en support de projets de qualité et d'envergure : le bilan de l'unité ne compte pas moins de 23 conventions européennes (un projet du programme Cost action, six du programme H2020 et un du programme H2020-Infracos, cinq actions Marie Skłodowska-Curie, un doctorat Plato, trois projets financés par l'ERC, un projet relevant d'Erasmus +, un réseau ITN, une chaire d'excellence Jean Monnet et un projet du programme Horizon Europe). Cette activité liée à des AAP compétitifs relève plus d'une agrégation d'initiatives individuelles résultant de ses recrutements récents, que d'une dynamique collective qui aurait été mise en place par le laboratoire. Parmi ces projets, celui, financé par le programme Horizon 2020, consacré au développement d'un opencloud pour les sciences sociales et les humanités (Sshoc), est remarquable. Le CEE a en outre participé à sept projets financés par l'ANR (dont deux du programme Ora¹¹, un du programme Fral¹² et un du dispositif Flash), parmi lesquels figurent le projet Ethmig survey data hub, pour la découverte et la réutilisation des données des enquêtes quantitatives sur les populations immigrées et les minorités ethniques, ou encore le projet Condresp ayant trait aux relations entre élus et électeurs en Allemagne et en France. Tous ces programmes nourrissent l'ambition du CEE de se porter au meilleur niveau international. De façon progressive, l'UR a fait glisser son positionnement thématique en progressant de la politique européenne vers la politique comparée, et en y ajoutant plus récemment la problématique environnementale, thématique en émergence dans l'UR. Le CEE diffuse ses travaux scientifiques vers les acteurs des politiques nationales (et plus rarement internationales) d'institutions comme le Conseil économique, social et environnemental et l'Observatoire des institutions européennes. Les membres du CEE participent à des débats publics et à des conférences grand public ou en organisent eux-mêmes, autour de thématiques européennes, environnementales, urbaines et sociales. Des outils internes (le journal de Sciences Po Paris) et externes de communication sont utilisés par l'unité, comme la chaîne Youtube développée par Sciences Po. La stratégie du CEE en matière de communication semble plus axée sur la participation aux débats que sur la mise à disposition de ses résultats de recherche auprès de décideurs publics ou privés, en charge d'accompagner le changement à l'œuvre dans nos sociétés.

● L'UR **Ceri** est une unité monoéquipe qui consacre ses travaux à la Science politique selon une approche ouverte à l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Sa signature scientifique concerne les relations internationales et la politique comparée, notamment sur les aires extraoccidentales. Il est structuré en cinq axes thématiques : 1/ acteurs et échelles de régulation dans l'espace mondial ; 2/ participations politiques et mobilisations ; 3/ l'État et ses recompositions ; 4/ catastrophes, crises et violences ; 5/ identités et politique. En 2022, le Ceri a fait paraître une étude collective concernant les *Contemporary populists in power* (Palgrave Macmillan). Cette étude décline les grandes caractéristiques des populistes dans l'exercice de leur gouvernement, souvent autoritaire, durant la dernière décennie en Europe et ailleurs. Le volume joue à ce titre un rôle pionnier d'un point de vue géographique et analytique, en pointant la contradiction fondamentale du populisme qui a besoin des élections pour asseoir sa légitimité et qui multiplie les attaques contre les institutions du contrepouvoir, notamment la presse et la justice. Le Ceri déploie ce type de recherches empiriques qualitatives, fondées sur le temps long et à la confluence des divers enjeux des questions transnationales et des approches : en articulant échelles locales et globales, il mobilise une grande variété de terrains, dans les organisations internationales, mais également en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Sa production scientifique reflète ces orientations épistémologiques. Son bilan dénombre 942 articles, 221 ouvrages et 495 chapitres d'ouvrages, publiés pour une part en anglais, chez des éditeurs renommés (Fayard, Seuil, Presses

¹¹ Ora : open research area pour les sciences sociales.

¹² Fral : Appel à projets franco-allemand en sciences humaines et sociales.

de l'université d'Oxford, Routledge), dans les grandes revues généralistes du domaine (Revue française de sciences politiques, Governance, International Organizations) et surtout dans les grandes revues comparatistes internationales (Revue internationale de politique comparée, International Politics, International Affairs). Les publications dans les collections dirigées par le Ceri, très reconnues pour leur exigence, comme la revue Critique internationale ou European Review of International Studies, sont un débouché important pour les travaux de l'unité. Le Ceri bénéficie d'un réseau dense de collaborations sur lequel il s'est appuyé pour créer un Observatoire des organisations internationales et du multilatéralisme. Au plan européen, le Ceri a consolidé ses travaux relatifs aux études stratégiques par la création de l'Association européenne d'études de sécurité (AEES). Le Ceri fait figure d'UR attractive au plan international : ses membres ont bénéficié de nombreuses invitations dans des universités non occidentales et, en retour, l'UR a accueilli 98 chercheurs invités. Ce bilan positif doit cependant être modéré, car ces collaborations restent faiblement institutionnalisées et parce que ces mobilités touchent peu le continent africain. La moitié des doctorants sont internationaux. Les travaux de quatorze doctorants ont été récompensés par des prix en France comme à l'international (États-Unis, Mexique), ce qui souligne la qualité de l'activité de formation à et par la recherche dispensée par l'UR. La diversité des financements des programmes de recherche illustre l'internationalisation marquée du Ceri : fonds Princeton-Sciences Po, fonds Berkeley-Sciences Po, chaire Ceri-Cerium avec l'université de Montréal. Par ailleurs, l'unité a conclu trois contrats dans le cadre du programme H2020. L'UR a lancé un projet d'envergure financé par l'ERC, consacré aux choix en matière d'armes nucléaires et à la gouvernance des vulnérabilités nucléaires : ces recherches en Nuclear knowledges ont permis au Ceri de déployer une approche innovante des choix publics en matière d'armement nucléaire à l'échelle mondiale. Le Ceri a porté ou co-porté douze projets financés par l'ANR, dont deux dans le cadre d'AAP internationaux conjoints : Plurispaces, à propos de la complexité et de la multiplicité des espaces publics européens et Guardint, s'intéressant aux moyens de contrôle des services de renseignement. Les liens du Ceri avec la sphère économique, et notamment les entreprises, ont été quasiment rompus en raison de l'abandon de l'Observatoire mondial des enjeux et des risques. Le bilan ne compte aucun dispositif Cifre et les relations avec les milieux culturels et artistiques sont peu développées. De nouvelles collaborations ont néanmoins été mises en place, avec des institutions publiques, comme les ministères en charge des armées et des affaires étrangères, et l'Irsem (Institut de recherche stratégique de l'École militaire). La politique de communication du Ceri est dynamique. Elle implique des partenariats avec les éditions Fayard ou Alternatives économiques, et des interventions dans les médias, principalement la presse écrite, le web (The Conversation, AOC) et la radio (France Inter, Radio France).

● L'UR **Cevipof** est une unité de recherche fondamentale en sciences politiques. Le Cevipof est l'un des centres précurseurs en France pour la recherche en sciences politiques. Le Cevipof est une unité monoéquipe structurée autour de trois pôles : 1/ attitudes et comportements politiques ; 2/ recompositions institutionnelles ; 3/ figures et transformations de la citoyenneté. Ce dernier pôle regroupe notamment les recherches en théorie politique. Ces pôles sont complétés par une chaire Outre-mer, destinée à promouvoir la recherche et l'enseignement sur les Outre-mer. Le Cevipof a bâti un positionnement scientifique original, qui articule les approches consacrées aux comportements et aux attitudes politiques, avec les approches définies par la philosophie politique. Il déploie cette recherche dans une production dense, riche de 205 articles et de 51 ouvrages. Le bilan souligne également la constitution de grandes bases de données quantitatives, portant notamment sur les élections ou les attitudes politiques en France, mines documentaires qui mériteraient une exploitation scientifique plus étoffée. L'unité a développé un ensemble de recherches particulièrement marquantes lors de l'épidémie de Covid-19 ; un article publié dans la revue PNAS montre notamment, dans un cadre comparatif, comment le suivi des recommandations sanitaires a été structuré par la confiance des individus dans la science et les scientifiques. Les travaux de l'unité sont publiés en anglais dans les revues internationales de la discipline (American Political Science Review, American Journal of Political Science). D'autres recherches ont une portée interdisciplinaire et rayonnent à l'international (dans des revues telles que Plos One, Nature Human Behavior). L'unité est également bien identifiée par ses publications d'envergure nationale et ses ouvrages consacrés aux enjeux de l'actualité politique française. L'unité soutient son activité par des financements résultant d'AAP : parmi la grande variété de financeurs mobilisés, elle a recouru à trois reprises avec succès à l'ANR (projets Repeat, Army, Theovail¹³) et elle a participé à trois projets H2020 (Euryka, Sienna, Proethics¹⁴). Toutefois, aucun de ses projets ne relève de l'ERC. L'activité de formation à et par la recherche gagnerait à être dynamisée : au regard du potentiel de l'UR, peu de doctorants (entre 15 et 20 pour la période) et de postdoctorants ont été accueillis. Le marqueur fort de l'activité de l'UR est sa participation au débat public qui est portée à un niveau remarquable, voire exceptionnel. La présence dans la presse écrite, dans des émissions de radio et de télévision, est notoirement assurée par quelques figures emblématiques, très médiatisées, de l'unité. Cette présence est relayée par Internet, avec près de 100 contributions recensées au cours de la période, ou par un compte Twitter avec plus de 23 500 abonnés. L'activité de recherche partenariale est également très dynamique. Il en résulte des financements de différents ministères (défense,

¹³ Repeat : Représentations, perceptions et attitudes face au virus Covid-19 ; Army : Le rôle des armées dans la « guerre » contre le coronavirus et sa perception par la population ; Theovail : La théorie politique au travail. Reconceptualiser l'exploitation, la démocratie et la justice à travers les écrits réflexifs de travailleurs et de travailleuses.

¹⁴ Euryka : Reinventing democracy in Europe : Youth doing politics in times of increasing inequalities ; Sienna : technology, ethics and human rights ; Proethics : Participatory real life experiments in research and innovation funding organisations on ethics.

intérieur, Outre-Mer), de collectivités locales (régions Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie) ou d'autres agences (Agence française de développement, Conseil économique, social et environnemental, Agence nationale de la cohésion des territoires).

- L'UR **Cris** est spécialisée dans la sociologie des inégalités, avec une ouverture interdisciplinaire vers la démographie et l'économie. Elle est structurée en trois axes : 1/ mesurer et comparer l'évolution des inégalités sociales en France et dans les sociétés contemporaines ; 2/ analyser les mécanismes des inégalités sociales à plusieurs niveaux ; 3/ contribuer à l'analyse des politiques publiques. Le Cris mène des recherches autour de la stratification et des inégalités sociales. Il est bien positionné en France sur ces thèmes, comme le montrent ses succès aux appels à projets nationaux. Son taux de succès auprès de l'ANR est de 50 %. Il a coordonné six projets financés par l'ANR. Ces projets font appel aux méthodes quantitatives et aux enquêtes de terrain. Le projet Ineq-at-work, par exemple, a étudié les inégalités au travail au sein des entreprises françaises ; le projet Coco avait, quant à lui, pour objectif de mesurer l'impact des règles de vie sociale imposées par la lutte contre la pandémie de la Covid-19 dans certains segments de la société. Le Cris affiche une politique de recherche résolument internationale qui trouve sa traduction dans ses recrutements. Le Cris s'implique également dans la recherche de financements internationaux : il participe à deux projets H2020 (Care and work et Mapping immigrants imagination¹⁵). Il porte le projet Widow, soutenu par l'ERC, qui établit une démographie sociale du veuvage et une approche innovante pour estimer le risque de veuvage ainsi que la santé mentale et les vulnérabilités économiques liées à la perte d'un conjoint. Les publications de l'unité sont très internationales : près de 65 % des articles ont parus dans des revues spécialisées en sociologie en langue anglaise (Socio Economic Review, Nature Human Behavior ou encore Research in Social Stratification and Mobility). L'unité a adopté l'anglais en interne comme langue de travail. Elle a accueilli quelque vingt chercheurs étrangers en séjours plus ou moins prolongés, venus d'Europe, des États-Unis ou d'Asie, mais aucun d'Afrique, voire des pays du Sud, ce qui étonne s'agissant d'une unité spécialisée dans la thématique des inégalités. Le Cris possède une stratégie diversifiée de valorisation de ses recherches, prioritairement à l'échelon national, même si l'usage plus intensif des réseaux sociaux s'est accompagné d'un élargissement de ses publics. Ses membres contribuent régulièrement à la presse française, mais également à certains journaux nord-américains. L'inscription des recherches du Cris dans la société repose également sur des partenariats mis en place avec différentes administrations publiques, comme la ville de Paris et sur sa forte contribution au labex Liepp. Les enjeux liés à l'épidémie de la Covid-19, mais également ceux liés au handicap ou aux inégalités scolaires, offrent des opportunités de visibilité pour l'unité.

- Initialement consacré à l'étude des administrations françaises face au problème du changement, le **CSO** a diversifié ses approches méthodologiques et ses cadres théoriques pour devenir une unité généraliste en sociologie. Désormais pluridisciplinaire (sociologie, sciences politiques, histoire), fort d'un effectif en croissance, le CSO explore une diversité d'objets sur la base des mécanismes de l'action collective pour illustrer les relations de pouvoir et les formes d'organisation qui structurent les espaces sociaux. Il développe cinq axes thématiques : 1/ droit, normes et régulation ; 2/ travail, emploi et profession ; 3/ gouvernance et organisations économiques ; 4/ savoirs, science et expertise ; 5/ action publique et transformations de l'État. Chacun des axes croise diverses thématiques : consommation, culture, enseignement supérieur et recherche, environnement, numérique, risques et crises, santé, science et savoirs. En 2022, le CSO a fait paraître l'ouvrage collectif, *La société des organisations* (Presses de Sciences Po), qui illustre très bien la dimension collective de l'unité et sa volonté de renouveler la question des structures sociales au cœur de ses problématiques scientifiques : le CSO étudie les codes, les hiérarchies, les procédures propres à chaque organisation qui encadrent toutes les activités de nos sociétés modernes ; il tente de comprendre les raisons de cette complexification de notre environnement. La production de l'UR se compose de 47 ouvrages et de 405 articles parus dans des revues exigeantes nationales (RFS, RFSP, Gap, Annales) et internationales (American Historical Review, Public Administration, Socio Economic Review). Un tiers des articles et un quart des ouvrages sont publiés en anglais, mais aussi en espagnol, en portugais et quelques travaux sont traduits en japonais, en chinois et en grec. Le CSO s'est associé à une revue nouvellement éditée et déjà bien reconnue, le *Journal of Organizational Sociology*. L'unité a créé l'Association des sociologues des organisations. Le CSO recourt aux financements des grands programmes nationaux et européens pour soutenir ses travaux : il a obtenu cinq financements européens dont un financé par l'ERC : Reworcs qui analyse les trajectoires de travail atypiques dans différentes organisations et marchés du travail. Le CSO a participé à onze programmes financés par l'ANR, tous consacrés aux conditions économiques, sociales et financières des politiques publiques et des grandes institutions en France. Le rayonnement de l'unité se mesure à l'échelle nationale : ses membres sont actifs dans les instances d'évaluations individuelles (CoNRS, CNU) et ils prodiguent des conseils à des acteurs publics (Haut conseil pour le climat, Pôle emploi, Unédic, Cnam, Ademe, Inrae, Observatoire de la Banque de France, ville de Paris, Conseil d'État, Eaux de Paris). À l'échelle internationale, le CSO accueille des chercheurs étrangers et a reçu 32 postdoctorants. La mobilité sortante se concentre sur les universités de Berkeley, du Wisconsin, de Northwestern, de Columbia, de Harvard, et d'Oxford. Plusieurs projets soutenus par l'ANR ont impliqué des partenaires internationaux (Allemagne, Maroc, Québec, Suisse, États-Unis). Des membres de l'unité siègent dans les comités de rédaction de grandes revues de son

¹⁵ Care and work - male family caregiver's well-being : balancing work and long-term care in France and Japan ; Mapping immigrants imagination : comparing North Africans in Montreal and Marseille.

champ scientifique, dont quatre revues étrangères. La relation de l'UR au monde socioéconomique est solide ; elle tire profit des compétences du CSO sur les questions relatives à l'action publique (emploi, santé, environnement). Deux chaires (Santé ; Transformation des organisations et du travail) et cinq dispositifs Cifre ont été mis en place. Le CSO est très présent dans les médias nationaux (AOC, The Conversation, Le Monde Diplomatique, La Vie des Idées) et les revues professionnelles, sur des thématiques relevant de la santé, du travail, et de la finance.

● Le **Médialab** est une unité monoéquipe en sciences sociales computationnelles, à l'interface des méthodes numériques et de la sociologie. Elle est composée de cinq enseignants-chercheurs, d'un assistant professor, sociologues pour la plupart, et de onze doctorants. Elle bénéficie du solide appui de dix personnels de soutien à la recherche, dont des ingénieurs de recherche et des designers. Les travaux du Médialab sont organisés autour de cinq pôles méthodologiques et thématiques : 1/ méthodes et outils pour l'analyse des traces numériques ; 2/ design et infrastructure de la participation publique ; 3/ ordre et désordres de l'espace public numérique ; 4/ implications sociales, politiques et culturelles de la société calculée ; 5/ science et expertise dans les crises environnementales et sanitaires. Un ouvrage marquant et remarqué, intitulé *Culture numérique* (Presses de Sciences Po, 2019), diffusé à plus de 10 000 exemplaires, illustre particulièrement les recherches du Médialab : il montre combien la révolution digitale est venue insérer des connaissances et des informations dans tous les aspects de la vie individuelle et sociale et combien nous fabriquons le numérique comme le numérique nous fabrique. En explorant les sciences sociales computationnelles, l'unité s'est forgée une réputation nationale et internationale, comme le montrent les invitations de ses membres dans plusieurs grandes institutions étrangères (université d'Oslo, LSE, université de Duke, université de Columbia) ou l'accueil de dix-huit chercheurs venus de onze pays différents, ainsi que les prix et distinctions qui récompensent les travaux de l'unité (Kyoto prize, Rosen prize, Filaf prix spécial du jury, Distinguished article award). On compte quatorze ouvrages, 35 chapitres, six directions de numéros de revues et 79 articles ACL publiés dans les meilleures revues du domaine (Réseaux, Revue française de sociologie, Big Data & Society, Theory, Culture and Society, Diseña) : la production scientifique est très développée à l'international (en anglais) et alignée sur les meilleures pratiques (accès libre). Autrefois centre d'appui à la recherche de Sciences Po, le Médialab reste marqué par une forte relation entre chercheurs, ingénieurs et designers ainsi que par une activité importante de recherche contractuelle. L'UR est ainsi une unité pilote pour l'élaboration d'outils qui permettent d'affronter des défis sociétaux et qui donnent lieu à des productions originales (outils méthodologiques de visualisation et d'analyse des données, logiciels). Les seize personnels permanents de l'unité sont impliqués dans pas moins que 63 projets : le laboratoire a coordonné notamment la structure fédérative Defacto observatory of information, collectif universitaire cofinancé par l'Union européenne et il participe à Civica, université européenne de sciences sociales, réunissant dix institutions de recherche. Il est impliqué dans sept projets soutenus par l'ANR et en coordonne en propre quatre, parmi lesquels Gopi, qui développe une approche géométrique de la modélisation et de la visualisation de la trajectoire des problèmes publics, ou encore Medialex, concernant l'approche computationnelle des dynamiques d'influence entre agendas législatifs et médiatiques. Le projet idefi Forccast, financé par le PIA1, à hauteur de 6 M€, est consacré à la formation par la cartographie des controverses à l'analyse des sciences et des techniques : il a été suivi par la création du Centre d'exploration des controverses en 2021. Le Médialab émerge à d'autres guichets pour financer ses recherches : l'Inca, l'Ademe, l'ANRS¹⁶, l'Anses, l'Inserm et la CNCDH¹⁷. Les ressources propres du Médialab représentent 99 % de son budget total (hors masse salariale et frais d'infrastructure). La relation du Médialab à la société est un point fort de son identité. L'unité publie en accès ouvert les instruments qu'elle développe (outils méthodologiques pour la visualisation et analyse de corpus numériques). Elle met en œuvre des expérimentations pédagogiques et des recherches avec différents publics. Elle échange avec les milieux politiques et associatifs. Elle s'impose donc comme un protagoniste dans plusieurs grands débats de société, en particulier à propos du rôle et des formes de la désinformation. Le logiciel Minet (outil d'analyse des traces numériques : 340 000 téléchargements depuis 2019) est exemplaire à ce titre. La présence médiatique du Médialab est également bien affirmée (France TV Info, Libération, The Conversation, Le Monde).

¹⁶ L'ANRS est une agence autonome de l'Inserm dont l'objectif est le soutien de la recherche pour apporter des réponses aux maladies infectieuses en temps de crise et sur le temps long, cf. <https://anrs.fr/fr/>.

¹⁷ CNCDH : Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

SHS6 Histoire générale du passé et des savoirs

Tutelles	Unités de recherche	EC	C	PAR
Effectifs de Sciences Po/Effectif total				
Sciences Po	CHSP - Centre d'histoire de Sciences Po	23 / 23	0 / 0	8 / 8
TOTAL	1	23 / 23	0 / 0	8 / 8

● Le **CHSP** est une unité monoéquipe de spécialistes de l'histoire politique au sens large et global. Le CHSP a fait évoluer ses orientations scientifiques : partant des relations internationales et de l'histoire de la gouvernance des États, il a élargi son périmètre à l'histoire économique et sociale, à celle des classes dirigeantes, mais également à l'histoire culturelle, des médias, du visuel, à l'histoire numérique et aux problématiques de l'environnement. Il est sorti de l'étude exclusive du XX^e siècle pour s'ouvrir à la période moderne et au très contemporain, ainsi qu'à d'autres territoires, notamment l'Afrique de l'Ouest, l'Asie et l'Empire ottoman. Il est structuré en quatre axes thématiques : 1/ l'étude du politique ; 2/ l'étude de la politique ; 3/ l'étude de l'action publique ; 4/ l'histoire internationale : histoire européenne, relations internationales. Il bénéficie des Archives d'histoire contemporaine, dépôt de grands acteurs politiques (Michel Debré, Jacques Delors) et d'archives électorales, institutionnelles et scientifiques. L'UR bénéficie ainsi de conditions de travail et de recherche particulièrement favorables, renforcées par le succès rencontré aux appels à projets. Le livre *A slave between Empires* (Presses de l'université de Columbia, 2020), emblématique de la qualité des productions de l'UR, propose une nouvelle histoire transimpériale de l'Afrique du Nord au XIX^e siècle ; il a obtenu un Middle East studies association award, Nikki Keddie book award honorable mention. Près d'un quart des membres de l'unité a été récompensé par un prix : dix-neuf prix ont été décernés à neuf d'entre eux et deux ont été distingués par l'IUF. La qualité de la production scientifique démarque le CHSP : 293 articles, 24 directions de numéros spéciaux de revue, 68 ouvrages en nom propre et autant d'ouvrages collectifs (souvent pilotés avec des chercheurs d'autres unités) ainsi que 210 chapitres d'ouvrages en illustrent l'ampleur. Le CHSP publie chez des éditeurs de prestige (Oxford, Princeton, Gallimard) et dans des revues internationalement reconnues (*Environment and History*, *Journal of African History*, *Economic History Review*, *Journal of Contemporary History*, *Journal of Global History*, *Journal of Modern History*, *Technology and Culture*). Le CHSP a accru l'audience et la qualité de sa revue, *Histoire@Politique*, diffusée désormais sur Openedition. Les thématiques de l'unité promeuvent une conception de l'histoire politique qui ne se focalise pas seulement sur l'histoire des pouvoirs, des élections, des partis politiques et des guerres — thèmes toujours très présents au CHSP —, mais qui aborde aussi l'ensemble des politiques publiques (liées aux questions de santé, de travail, d'environnement), l'histoire culturelle ou l'histoire du genre, sans oublier l'histoire numérique. Même si, seules, 30 % des publications sont en anglais, l'unité développe sa politique d'internationalisation en nouant des partenariats internationaux (Centre Marc Bloch de Berlin, LSE), en assumant des responsabilités éditoriales dans des revues internationales (*Diplomatic History*, *Journal of Disaster Studies*) et en stimulant une politique d'accueil de chercheurs étrangers qui s'est concrétisée par sept doctorats menés en cotutelle. Elle a organisé dix-neuf colloques internationaux. Mais c'est surtout en raison de sa politique de projets d'envergure qu'elle acquiert une visibilité toute particulière en France et en Europe : elle a obtenu le financement de 24 projets pour un total de 4,4 M€. Outre les cinq projets soutenus par le Scientific advisory board de Sciences Po concernant des thématiques politiques du XX^e siècle, l'unité a porté un projet soutenu par l'ERC. Ce projet, *Slave voices*, s'intéresse aux récits d'esclaves à l'ère de l'abolition et aux prisonniers blancs, aux esclaves noirs et aux serviteurs ottomans au XIX^e siècle en Afrique du Nord. L'UR a pris part avec de nombreux partenaires au projet *Depot*¹⁸, financé par le SSHRC (Canada)¹⁹. L'UR héberge le Joint center for history and economics Paris, qui implique les universités de Harvard et de Cambridge, ce qui lui garantit une attractivité internationale certaine. En raison de ses compétences en matière d'histoire politique, l'UR est régulièrement sollicitée pour éclairer les débats publics, notamment par les médias (*Politique Étrangère*, *La Revue Internationale et Stratégique*, *Les Champs de Mars*, *Esprit*, *Questions Internationales*, *L'Histoire*, *Diplomatie*, *Le Grand Continent*, *The Conversation*), et par des think tanks. Des membres de l'UR font partie de comités scientifiques d'administrations centrales (de la fonction publique, du ministère en charge de l'éducation nationale, du Conseil supérieur des archives). L'unité ouvre ses séminaires au grand public. Elle participe à des documentaires audiovisuels (*L'expérience Ungemach*, une histoire de l'eugénisme). Cette activité de dissémination relève cependant majoritairement d'interventions expertes pour des élites politiques, sociales et culturelles. Peu d'interventions ont été réalisées auprès d'un public plus large alors que les thématiques de recherche du CHSP s'y prêtent.

¹⁸ Depot : Desindustrialization and the politics of our time.

¹⁹ SSHRC : The social sciences and humanities research council.

IV. ANNEXES

1. COMPLÉMENTS À LA CARACTÉRISATION DE LA RECHERCHE DE SCIENCES PO

a) Éléments de contexte liés à l'évolution des partenariats institutionnels nationaux

- Depuis 1945, Sciences Po repose sur deux entités juridiquement distinctes : la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), de droit privé, reconnue d'utilité publique et l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. La FNSP administre et gère les finances de l'IEP.
- La Comue USPC, créée en 2010, réunissait Sciences Po, les universités Sorbonne Nouvelle, Paris Descartes, Paris Diderot, Paris Nord, l'Institut de physique du globe de Paris, l'Inalco, l'EHESS, le CNRS, l'IRD, l'Inserm, l'Inria et l'Ined. L'Alliance Sorbonne Paris Cité (ASPC) a pris la suite de cette Comue, dissoute en 2019. L'ASPC rassemble depuis lors l'université Paris Cité, l'université Sorbonne Paris Nord, l'Inalco et Sciences Po, en tant que membres fondateurs. L'ASPC est une association sans chef de file et les activités communes au sein de cette alliance restent peu nombreuses.
- Dans le cadre de l'ASPC, les relations bilatérales entre Sciences Po et l'université Paris Cité se sont renforcées. L'université Paris Cité a signé, en 2021, un accord-cadre avec Sciences Po. Ce partenariat, ancré dans une dynamique lancée en 2009, met en avant des thématiques prioritaires concernant les politiques publiques. Le Centre des politiques de la Terre (CPT), sous double tutelle de l'université Paris Cité et de Sciences Po, a été créé en 2019. L'objet du CPT est de rapprocher les sciences humaines et sociales des sciences naturelles et expérimentales, afin de pouvoir répondre aux défis scientifiques et politiques liés aux enjeux de transformation environnementale. Le labex Liepp piloté par Sciences Po depuis 2011, a poursuivi ses activités à partir de 2020 dans le cadre de l'index Université Paris Cité.

b) Une politique d'élargissement des partenariats académiques internationaux

- L'ouverture vers l'international représente une priorité constante de Sciences Po. Cette priorité s'est affirmée durant la période écoulée par la mise en place de plusieurs actions :
 - Sciences Po est à l'origine de la création de l'alliance universitaire européenne Civica, université européenne des sciences sociales, créée en 2019. Outre Sciences Po, Civica regroupe neuf autres institutions : l'université Bocconi (Italie), l'université d'Europe centrale (Hongrie, Autriche), l'Institut universitaire européen (intergouvernemental), l'École Hertie (Allemagne), l'École nationale d'études politiques et administratives (Roumanie), l'École d'économie de Stockholm (Suède), l'École d'économie et de sciences politiques de Londres (Royaume-Uni), l'université IE (Espagne) et SGH-école d'économie de Varsovie (Pologne). Elle réunit 13 000 enseignants-chercheurs pour 72 000 étudiants. L'Union européenne a financé Civica à hauteur de 18 M€ durant quatre ans (2019-2022) ; la nouvelle enveloppe budgétaire se monte à près de 15 M€, pour la période 2022-2026. Sciences Po porte et coordonne cette alliance Civica. Sciences Po coordonne également la structure complémentaire consacrée à la recherche, Civica research, qui a reçu un financement complémentaire de 2 M€ du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, dans la catégorie La science avec et pour la société. Civica research développe des activités de recherche autour de quatre grandes thématiques : 1/ sociétés en transition, crises de la Terre ; 2/ la démocratie au XXI^e siècle ; 3/ l'Europe revisitée ; 4/ technologies axées sur les données pour les sciences sociales.
 - En 2021, Sciences Po et l'Institut McCourt de l'université de Georgetown (Washington DC, États-Unis) ont signé une convention de partenariat (2022-2032) avec pour objectif de développer la recherche en sciences sociales sur la gouvernance des nouvelles technologies développées au profit du bien commun. Dans le cadre de ce partenariat, Sciences Po bénéficie d'une dotation de 25 M\$ répartis sur dix ans.
 - Le Max Planck Sciences Po center (Maxpo, 2012-2022), localisé à Cologne (Allemagne), résultait d'une collaboration entre Sciences Po et l'Institut Max Planck, dont l'objectif était l'étude des sociétés. Ce centre de recherche franco-allemand interdisciplinaire, alliant sociologie économique et économie politique, se consacrait à l'étude de l'instabilité des sociétés de marché. S'appuyant sur les réalisations passées de Maxpo dont les financements se terminaient en 2022, et grâce à un financement de la chaire Axa en

sociologie des marchés, le nouvel observatoire de recherche Axpo est créé dans la foulée. Il se donne cinq missions : 1/ développer la recherche en sciences sociales sur la polarisation de la société de marché ; 2/ promouvoir la recherche de niveau junior à l'aide d'un programme postdoctoral international en sciences sociales ; 3/ créer des liens entre Sciences Po et d'autres universités mondiales, grâce à un programme de chercheurs invités ; 4/ servir de portail pour la coopération franco-allemande institutionnalisée ; 5/ former de jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants).

- Le CEPR précédemment situé à Londres est désormais hébergé dans les locaux de Sciences Po à Paris. Ce transfert fut l'objet d'un partenariat entre les deux institutions. Le CEPR, créé en 1983, est une organisation à but non lucratif indépendante, non partisane et paneuropéenne. Il a pour mission d'améliorer la qualité des décisions politiques en fournissant aux décideurs, au secteur privé et à la société civile, des recherches pertinentes, fondées sur la théorie économique.

- Des programmes de coopération ciblés vers l'Angleterre ont été mis en place :

- Oxpo (2003), entre l'université d'Oxford, Sciences Po et la Maison française d'Oxford (MFO), soutient des collaborations et des projets de recherche, depuis 2003.

- Campo, venu s'adjoindre à Oxpo depuis 2017, est un partenariat de recherche avec l'université de Cambridge, ayant l'objectif similaire de renforcer les liens de recherche en matière de sciences politiques, d'histoire et de politique publique.

- Sciences Po partage avec l'université Paris Cité et l'Inalco, une antenne à Singapour, à l'université nationale de Singapour.

- Sciences Po bénéficie du programme Alliance, créé avec le soutien du ministère en charge de l'Europe et des affaires étrangères, qui met en relation les chercheurs et les centres de recherche de quatre institutions : l'université de Columbia, l'École polytechnique, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Sciences Po.

- Sciences Po appartient également au GPPN (Global public policy network), un groupe international de grandes écoles de politique publique, qui, à l'instar du programme Alliance, offre une plateforme de partenariat institutionnel, de collaboration de recherche et d'échange d'étudiants, dans cinq régions du monde.

c) Un soutien à la recherche interdisciplinaire avec des programmes transversaux

- Des programmes transversaux, transdisciplinaires, réunissent des enseignants-chercheurs de différentes unités de recherche de Sciences Po :

- le labex Liepp (vide infra) et Maxpo (vide supra) ;
- Cities are back in town, un programme de recherche qui réunit des chercheurs et des professionnels travaillant sur l'urbain (villes ou régions urbaines), de manière à produire des recherches comparatives systématiques. Ce programme reçoit également le soutien financier de Nexity. Les unités qui y participent sont : le CEE, le Cris, le CSO et le Ceri (SHS3), le Centre d'Histoire (SHS6). Le labex Liepp est partie prenante ;
- le programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre, qui réunit des enseignants-chercheurs de toutes disciplines, membres des unités suivantes : l'École de droit (SHS2) ; le Cris, le Ceri, le CEE et le Cevipof (SHS3) ; le CHSP (SHS6). Le labex Liepp y participe également.

- Ces programmes transversaux côtoient un autre dispositif pour le soutien des initiatives de recherches interdisciplinaires : la «soufflerie interdisciplinaire»²⁰. Au cours de la période d'évaluation, la soufflerie interdisciplinaire a promu et soutenu neuf initiatives de recherche : 1/ Aire : l'atelier interdisciplinaire de recherches sur l'environnement ; 2/ Trans num ; 3/ Midi : migration et diversité ; 4/ le séminaire de méthodologie de Sciences Po ; 5/ Law and economics policy initiative ; 6/ Humanités juridiques ; 7/ Finances et société ; 8/ Chep : le Center for history and economics in Paris ; 9/ l'Institut Afrique.

²⁰ DAE, p. 31.

d) Investissements d'avenir

Les laboratoires d'excellence

Acronyme	Thématique	UR de l'université impliquées
Liepp (2011-2019)	Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques	CEE, CSO, Département d'économie, Cris

- Le labex est piloté par Sciences Po et financé dans le cadre du PIA à hauteur de 14,9 M€. Depuis 2020, le Liepp a continué ses activités dans le cadre de l'idex université Paris Cité.

Les équipements d'excellence

Acronyme	Thématique	UR de l'université impliquées
Dime-SHS (2011-2019)	Données infrastructures et méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales	UAR CDSP et Médialab (SHS3)

- L'équipex Dime-SHS (2011-2019) est coordonné par Sciences Po (partenaire coordinateur du consortium). Il implique plusieurs institutions, dont l'Ined, l'EHESS, le Genes, l'université Paris Cité, Télécom Paris, EDF R&D et l'infrastructure de recherche Progedo. Le projet a obtenu un financement de 10 M€. Dime-SHS comporte trois éléments :

- l'infrastructure nationale Bequali : une banque d'enquêtes qualitatives permettant d'explorer en ligne des matériaux bruts issus d'enquêtes de recherche, avec une documentation contextuelle sur leur production ;
- l'infrastructure nationale Elipss : un panel Internet composé de 3 000 personnes représentatives de la population française, invitées à répondre chaque mois à des enquêtes académiques ;
- Dime-web : un ensemble de méthodes numériques et d'outils informatiques pour accompagner les chercheurs dans l'utilisation du web comme terrain d'enquête.

AAP ASDESR (Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche)

Acronyme	Thématique	UR de l'université impliquées
Spice X 2023-2029	Sciences Po for impactful continuing education experiences	Sciences Po

- Le projet Spice X (5,6 M€), mené par Sciences Po, a été lauréat de l'appel à projets ASDESR du PIA4. Spice X vise à accroître le champ d'action de l'établissement dans le domaine de la formation continue. L'offre de formation porte sur les grands enjeux de développement durable.

Appels à projets Excellences sous toutes ses formes, financés par le PIA4

- Le projet Tiered, sélectionné en 2022 dans le cadre du programme PIA 4 (AAP Excellences, sous toutes ses formes), est coordonné par Sciences Po ; il réunit les partenaires suivants : l'université Paris Cité, le CNRS, l'Inria, l'Ined, l'Inserm, l'Ifremer, l'Inalco et l'Iddri. Tiered bénéficie d'un budget de 16 M€ durant une période de dix ans (2022-2032).
- Dans le cadre de ce projet Tiered, a été créé, en novembre 2023, l'Institut pour les transformations environnementales (ITE). Cet institut transverse dynamise toutes les initiatives déjà en place et vise à approfondir l'offre académique et de recherche dans le domaine des transformations environnementales, en favorisant l'ouverture vers d'autres disciplines scientifiques. L'Institut rassemble des ressources pour la formation et la recherche. En mars 2024, un institut similaire a été inauguré dans le domaine des transformations numériques.

f) Plateformes de recherche

Infrastructures nationales en sciences humaines et sociales

Acronyme	Thématique	UR de l'université impliquées
Elipss Étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales	Panel d'enquête représentatif de la population française	CDSP (SHS3)
Bequali	Banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales	CDSP (SHS3)

- La plateforme Elipss est un panel Internet représentatif de la population française, composé de 3 000 personnes invitées chaque mois à répondre à des recherches académiques dans divers domaines, tels que la santé, l'environnement, la politique, le sport et les loisirs, entre autres. Elipss mène des études longitudinales en prenant en compte les mêmes individus dans le temps. Contrairement aux sondages d'opinion et aux études de marché, ces études sont conçues par des chercheurs et dans un but exclusivement scientifique. L'initiative Elipss est coordonnée par l'UAR CDSP (SHS3).
- Bequali est une banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales. Elle propose un catalogue d'enquêtes réalisées à partir de méthodes qualitatives, telles que les observations, les entretiens et les groupes de discussion. Cette base de données de recherche qualitative met à disposition de la communauté scientifique des matériaux bruts issus d'enquêtes, ainsi qu'une documentation contextuelle permettant de restituer et comprendre leur cadre de production. Bequali fait partie de l'équipement d'excellence Dime-SHS. Elle est développée au Centre de données sociopolitiques (CDSP).
- Sciences Po Paris est un partenaire de l'infrastructure de recherche Progedo (UAR CNRS), qui cherche à développer une culture des données, à créer et structurer une politique des données d'enquêtes pour la recherche en sciences sociales. Progedo joue un rôle essentiel dans la promotion de l'interopérabilité et de la réutilisation des données dans le domaine des SHS. Ce partenariat est consolidé par une convention bilatérale.
- Sciences Po a adopté Nesstar (Networked social science tools and resources), une infrastructure pour la diffusion de données et de métadonnées par Internet afin de faciliter l'accès aux données de recherche en sciences sociales. Plus particulièrement, l'UAR CDSP (SHS3) gère et publie diverses enquêtes et données de recherche grâce à Nesstar.

g) Des partenariats privés structurants associés à des chaires et une implication des collectivités territoriales

• Sciences Po possède une chaire santé depuis 2006 qui réunit des acteurs de santé et des chercheurs en sciences sociales pour repenser un système de soins en pleine mutation et accompagner le déploiement d'innovations et de politiques de santé publique. Depuis 2017, le nombre de chaires a considérablement augmenté. En effet, Sciences Po a lancé des chaires de recherche et d'enseignement avec un objectif triple, résumant la politique de l'établissement : produire des recherches à la pointe des thématiques concernées qui alimentent les enseignements dispensés, tout en contribuant à alimenter le débat public. À la chaire Villes et numérique et à la chaire Digital, gouvernance et souveraineté, créées en 2017 et soutenues par Sopra Steria next et la Caisse des dépôts, sont venues s'adjoindre les chaires suivantes :

- la chaire pour l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes (2018), en partenariat avec le Liepp, est soutenue par Axa research fund, la Fondation Chanel et Goldman Sachs ;

- la chaire Good in tech (2019), un réseau de recherche fondé sur un partenariat entre l'Institut Mines-Télécom et Sciences Po, sous l'égide de la Fondation du risque, est soutenue par le groupe Afnor, AG2R La mondiale, CGI, Danone, Fabernovel et Sycomore asset management. Pluridisciplinaire, elle a pour objectif de mener des recherches sur les données, les algorithmes et la société ; elle s'intéresse également à la responsabilité numérique des entreprises ;

- la chaire Dette souveraine (2019), porte sur le financement souverain ; rattachée au Liepp, elle est soutenue par un partenaire économique, Global sovereign advisory (GSA) ;

- la chaire européenne pour le développement durable et la transition climatique (2020), qui vise à développer la conception et la mise en place de politiques publiques nationales et européennes dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'Onu et du Green deal européen. La chaire a pour soutiens la Banque européenne d'investissement, Hermès international et HSBC ;

- la chaire d'études concernant le fait religieux, créée en 2020, est soutenue par le groupe Bayard ;

- la chaire Villes, logement, immobilier (2020), est soutenue par CDC Habitat, la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), Gecina et Eiffage ;

- la chaire Outre-mer (créée en 2021) a été créée grâce à une dotation initiale du ministère en charge des Outre-Mer pour la période 2021-2022 ;

- la chaire de transformation des organisations et du travail (2022) est soutenue par Orange, le groupe VYV et la Direction générale de l'administration et de la fonction publique ;

- la chaire SHS Île-de-France 2022, portée par l'unité Cevipof (SHS3) est soutenue par la région. Elle a comme intitulé, Crise sanitaire et inégalités de santé : une analyse cognitive des comportements de santé.

• Le fonds Latour, initialement porté par Bruno Latour, finance des postdoctorats de recherche fondamentale traitant de l'écologie politique. Au don initial de Bruno Latour, Sciences Po a associé huit partenaires publics et privés (Ademe, BNP Paribas, Caisse des dépôts, Fondation Daniel et Nina Carasso, Rothschild & co, Vinci, Vinci Autoroutes et Leonard) permettant de recruter dix postdoctorants entre 2023 et 2026.

• Sciences Po accueille des doctorants des administrations de la fonction publique de l'État, dans le cadre de conventions de formation par la recherche en administration (Cofra).

Soutien de la région Île-de-France et de la ville de Paris

Sciences Po émerge à des programmes de soutien à la recherche de la région Île-de-France et de la ville de Paris :

- le projet Shifting shores, lauréat du programme Émergence soutenu par la ville de Paris (2019-2022) , est coordonné par le CHSP (SHS6) ; Shifting shores : an environmental history of morphological change in Mediterranean river deltas over the twentieth century ;
- la chaire SHS Île-de-France (2022-2024), Crise sanitaire et inégalités de santé : une analyse cognitive des comportements de santé, citée plus haut, bénéficie du soutien de la région Île-de-France ;
- le projet Sésame a reçu le soutien de la région Île-de-France pour le Pôle d'excellence des archives et des données du politique.

2. NOMENCLATURE

Domaine SHS

Panel disciplinaire SHS1 : Marchés et organisations

Sous-panel disciplinaire SHS1.1 : Économie

Sous-panel disciplinaire SHS1.2 : Management

Panel disciplinaire SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Sous-panel disciplinaire SHS2.1 : Droit

Panel disciplinaire SHS3 : Le monde social et sa diversité

Sous-panel disciplinaire SHS3.1 : Sciences politiques

Sous-panel disciplinaire SHS3.2 : Sociologie

Sous-panel disciplinaire SHS3.3 : Anthropologie sociale

Sous-panel disciplinaire SHS3.4 : Sciences de l'information et de la communication

Panel disciplinaire SHS4 : L'esprit humain et sa complexité

Sous-panel disciplinaire SHS4.1 : Psychologie

Sous-panel disciplinaire SHS4.2 : Linguistique

Sous-panel disciplinaire SHS4.3 : Sciences de l'éducation

Sous-panel disciplinaire SHS4.4 : Sciences du mouvement humain, des activités physiques et du sport

Panel disciplinaire SHS5 : Cultures et productions culturelles

Sous-panel disciplinaire SHS5.1 : Études littéraires

Sous-panel disciplinaire SHS5.2 : Études culturelles

Sous-panel disciplinaire SHS5.3 : Arts

Sous-panel disciplinaire SHS5.4 : Philosophie, humanités numériques

Panel disciplinaire SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

Sous-panel disciplinaire SHS6.1 : Archéologie

Sous-panel disciplinaire SHS6.2 : Histoire générale du passé

Sous-panel disciplinaire SHS6.3 : Histoire des savoirs

Panel disciplinaire SHS7 : Espace et relations hommes - milieux

Sous-panel disciplinaire SHS7.1 : Géographie humaine et outils de la géographie

Sous-panel disciplinaire SHS7.2 : Population et santé

Sous-panel disciplinaire SHS7.3 : Rapport Hommes-milieux

Sous-panel disciplinaire SHS7.4 : Aménagement et architecture

3. LISTE DES SIGLES

A

AAP	Appel à projets
Ademe	Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie
AEES	Association européenne d'études de sécurité
AFD	Agence française de développement
ANCT	Agence nationale de cohésion des territoires
Anses	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ASDESR	Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
ASPC	Alliance Sorbonne Paris Cité

C

C	Chercheur
CAE	Conseil d'analyse économique
CDC	Caisse des dépôts et consignations
CEPR	Center for economic policy research
Cese	Conseil économique, social et environnemental
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
CNCDH	Commission nationale consultative des droits de l'Homme
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Cofra	Convention de formation par la recherche en administration
Comue	Communauté d'universités et établissements
CPT	Centre des politiques de la Terre

D

DAE	Document d'autoévaluation
Depot	Desindustrialization and the politics of our time
Dime-SHS	Données, infrastructures, méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales
DOI	Digital object identifier

E

EC	Enseignant-chercheur
EDF	Électricité de France recherche et développement
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
Elipss	Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales
EnsaPVS	École nationale d'architecture Paris Val de Seine
EPSCP	Établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel
Équipex	Équipement d'excellence

F

FDI	Fédération des promoteurs immobiliers
FNSP	Fondation nationale des sciences politiques

G

Genes	Groupe des écoles nationales d'économie et statistique
GPPN	Global public policy network
Gram	Groupe de recherche sur l'action multilatérale
GSA	Global sovereign advisory

I

IEP	Institut d'études politiques de Paris
Iddri	Institut du développement durable et des relations internationales
Idex	Initiative d'excellence
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Inalco	Institut national des langues et civilisations orientales
Inca	Institut national du cancer
Ined	Institut national d'études démographiques

Insee Institut national de la statistique et des études économiques
 Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale
 Inria
 IPGP Institut de physique du globe de Paris
 IR Infrastructure de recherche
 IRD Institut de recherche pour le développement
 Irsem Institut de recherche stratégique de l'École militaire
 IUF Institut universitaire de France

L

Labex Laboratoire d'excellence
 Liepp Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques
 LSE London school of economics (and political science)

M

Maxpo Max Plack Sciences Po center
 MFO Maison d'Oxford
 MPLFG Max-Planck Institut für Gesellschaftsforschung : Starteiste

N

Nesstar Networked social science tools and resources

O

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
 OFCE Observatoire français des conjonctures économiques
 Onu Organisation des Nations unies

P

PAR Personnel d'appui à la recherche
 PIA Programme d'investissements d'avenir
 Progedo Production et gestion des données

S

SHS Sciences humaines et sociales
 SPC Sorbonne Paris Cité
 SSHRC (The) social sciences and humanities research council

T

Tiered Transforming interdisciplinary education and research for evolving democracies

U

UAR Unité d'appui à la recherche
 UMR Unité mixte de recherche
 Unédic Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
 UPSC Université Sorbonne-Paris Cité
 UR Unité de recherche

4. INDEX DES UNITÉS DE RECHERCHE ÉVALUÉES

Domaine scientifique SHS

CDSP - Centre de données sociopolitiques	19
CEE - Centre d'études européennes de Sciences Po	20
Ceri - Centre de recherches internationales	20
Cevipof - Centre de recherches politiques de Sciences Po	21
CHSP - Centre d'histoire de Sciences Po.....	24
Cris - Centre de recherche sur les inégalités sociales	22
CSO - Centre de sociologie des organisations.....	22
Dept Éco - Département d'économie de Sciences Po	17
École de droit de Sciences Po.....	18
Médialab	23

5. CARACTÉRISATION DES PUBLICATIONS DE SCIENCES PO

INTRODUCTION

Ce rapport caractérise les publications de Sciences Po à partir de deux sources complémentaires.

La première partie s'appuie sur les notices déposées dans Hal. L'analyse porte sur les types de productions déclarées, la comparaison avec les données de la base OST et l'évolution des dépôts entre 2017 et 2022. Les titres des principales revues de publication et des principaux éditeurs des ouvrages sont aussi fournis. L'observation des notices prend en compte des métadonnées permettant de caractériser les publications : la déclaration d'un comité de lecture par les déposants d'articles de revue, la prise en compte d'un processus d'évaluation par les pairs en fonction des index où les revues sont présentes, la qualification de « vulgarisation » existant dans Hal.

La seconde partie s'appuie sur la base OST, version enrichie du Web of Science (Wos). Le périmètre de l'analyse est celui de l'ensemble des laboratoires dont l'établissement est tutelle ou cotutelle. Les indicateurs sont calculés sur le corpus d'ensemble des articles de revues scientifiques ou d'actes de conférences publiés en 2017-21, puis par domaine et sous-domaine correspondant aux panels du Conseil européen de la recherche (ERC).

Des précisions sur les deux sources de données et sur la méthode sont présentées en annexe. Certains tableaux ou graphiques apportent aussi des précisions pour la lecture.

La nomenclature disciplinaire utilisée dans la première partie correspond à celle de l'ERC est présentée dans le tableau ci-dessous. Les domaines et sous-domaines agrègent des publications relevant des catégories les plus fines de la base Wos dès lors qu'elles interviennent dans la description du domaine ou sous-domaine considéré.

Nomenclature des domaines ERC

La nomenclature disciplinaire utilisée correspond à celle de l'ERC en trois domaines et 27 sous-domaines (ci-dessous et voir la partie méthodologique pour des précisions).

Code ERC	Libellés des domaines et sous-domaines		
	Domaine SH - Sciences humaines et sociales		
SH1	Individus, marchés et organisations	SH5	Cultures et production culturelle
SH2	Institutions, gouvernance et systèmes juridiques	SH6	L'étude du passé humain
SH3	Le monde social et sa diversité	SH7	Mobilité humaine, environnement et espace
SH4	L'esprit humain et sa complexité		
	Domaine LS – Sciences de la vie		
LS1	Biomolécules : mécanismes bio., structures et fonctions	LS6	Immunité, infection et immunothérapie
LS2	Biologie intégrative : des gènes et génomes aux systèmes	LS7	Prévention, diagnostique et traitement des maladies humaines
LS3	Biologie cellulaire, du dév. et régénérative	LS8	Biologie environnementale, écologie et évolution
LS4	Physiologie, physiopathologie et physiologie du vieillissement	LS9	Biotechnologie et ingénierie des biosystèmes
LS5	Neurosciences et troubles du système nerveux		
	Domaine PE – Sciences physiques et ingénierie		
PE1	Mathématiques	PE7	Ingénierie des systèmes et de la communication
PE2	Constituants fondamentaux de la matière	PE8	Ingénierie des produits et des procédés
PE3	Physique de la matière condensée	PE9	Sciences de l'Univers
PE4	Chimie physique et analytique	PE10	Sciences de la Terre
PE5	Chimie de synthèse et matériaux	PE11	Génie des matériaux
PE6	Informatique et systèmes d'information		

Source : à partir du site de l'ERC, https://erc.europa.eu/sites/default/files/document/file/ERC_Panel_structure_2021_2022.pdf

Différents indicateurs sont positionnés au sein d'un **groupe de sept établissements français** à dominante SHS : École des hautes études en sciences sociales, Institut d'études politiques de Paris et les universités Lumière Lyon 2, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Vincennes - Saint Denis - Paris 8, Toulouse 1 – Capitole.

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

Ce rapport comporte deux séries d'indicateurs. La première partie analyse les notices signalant des productions de l'Institut sur l'archive nationale Hal, la seconde caractérise les publications de Sciences Po dans le contexte international à partir de la base de publications de l'OST.

Pour des raisons techniques et de disponibilité des données, la période d'analyse varie – de 2015 à 2022 pour la première partie et de 2017 à 2021 pour la seconde.

1. Caractérisation des notices de Sciences Po dans Hal

Nombre de notices, typologie et comparaison avec le Wos

Pour la période 2015-20, Sciences Po compte un peu moins de 9 000 notices dans Hal (tableau 1). Dans ce total, 38 % signalent des articles parus dans des revues ou des actes de conférences, 20 % des chapitres d'ouvrages et 7 % des ouvrages. Un peu plus du tiers (35 %) des notices signalent des types de productions variés²¹. Moins de 30 % des notices disposent d'un identifiant DOI (Digital Object Identifier) qui permet de vérifier la présence d'un document dans différentes bases de données. Cette part est beaucoup plus élevée pour les articles de revue (65 %).

La comparaison entre les signalements de publications dans Hal et dans le Wos a été possible pour les notices disposant d'un DOI (graphique 1). Parmi les notices désignant Sciences Po dans Hal, deux catégories peuvent être distinguées : celles qui sont indexées dans les deux sources (24 %) et celles qui ne sont indexées que dans Hal (76 %). Symétriquement, sur les notices comportant une affiliation à Sciences Po dans le Wos, 36 % sont aussi indexées dans Hal et 64 % ne le sont que dans le Wos.

La partie droite du graphique 1 concentre la comparaison sur les articles de revues pour lesquelles il a été possible de valider un processus d'évaluation par les pairs et les actes de conférences. Les nombres de notices uniquement présentes dans le Wos ou présentes dans les deux sources ont des volumes légèrement plus faibles, alors que le nombre de notices présentes uniquement dans Hal baisse plus fortement. Sur ce second périmètre, la part des notices présentes uniquement sur Hal est de 69 %, la part des notices seulement présentes dans le Wos de 62 %.

Si les deux sources ont donc un socle commun de publications, chacune indexe plus de 60 % de publications qui ne sont pas présentes dans l'autre base.

Part des notices incluant une archive

Pour la période 2015-21, 32 % des dépôts de Sciences Po sur Hal comportent un fichier donnant accès à l'archive (graphique 2). Cette proportion est très variable selon le type de documents. C'est pour les articles de revue qu'elle est la plus élevée, atteignant 49 % en fin de période (graphique 3). La part des archives est également en progression pour les chapitres d'ouvrages, atteignant 19 %. Celle des notices désignant des ouvrages avec fichier est de 3 à 4 %.

Principales revues et principaux éditeurs des publications de Sciences Po signalées dans Hal

Les 29 premières revues des notices d'articles comptent un nombre d'articles très variable (tableau 2). La revue de l'OFCE cumule 148 articles publiés entre 2017 et 2022, tandis que les revues en bas de la liste n'en totalisent que douze. Au total, les 29 premières revues représentent 3 % des 910 revues avec identifiant ISSN renseigné. Elles sont toutefois le support de 27 % des articles, ce qui indique une forte concentration dans les premières revues. Selon les déposants, 86 % des articles sont parus dans des revues à comité de lecture (cette part est presque identique sur les 29 revues et sur le total). Pourtant, seules 21 sont identifiées comme faisant l'objet d'une évaluation par les pairs au titre de l'une ou l'autre des sources suivantes : index Doaj, Bona Fide, Wos, Scopus. Pour l'index de périodiques Ulrich, quinze des 29 revues disposent d'un processus d'évaluation par les pairs.

Les 34 principaux éditeurs des ouvrages ou chapitres d'ouvrage (sur 600 renseignés – soit 6 %) totalisent de leur côté 57 % des notices mentionnant un éditeur (tableau 3). La concentration des notices est donc encore plus forte pour les éditeurs d'ouvrages ou de chapitres d'ouvrage. Cinq éditeurs font l'objet d'au moins 100 notices, le premier étant Les Presses de Sciences Po avec 209 notices. Le nombre des notices décline ensuite assez rapidement pour arriver à douze pour les derniers éditeurs de la liste. Les documents déclarés comme étant des

²¹ Par exemple, communications à des conférences sans actes (catégorie la plus nombreuse), prépublications, documents de travail, rapport, thèse, issue, blog, poster, video, image, traduction, mémoire.

documents de vulgarisation sont très peu nombreux (21), un pour les éditions de La Découverte, et deux pour les PUF.

Pour dix-neuf des 34 éditeurs principaux, plus de 80 % des notices concernent des chapitres d'ouvrages, donc des ouvrages collectifs. Il n'apparaît pas de relation claire entre le type d'éditeur et cette proportion de chapitres d'ouvrages – qui peuvent représenter des éditions d'actes de conférences. En effet, la part des chapitres d'ouvrages est très élevée pour des éditeurs universitaires, mais aussi pour certains éditeurs généralistes français.

2. Caractérisation des publications de Sciences Po dans le contexte international

Nombre de publications et copublications

Entre 2017 et 2021, Sciences Po a participé à 1 156 articles de revues scientifiques ou d'actes de conférences par an (tableau 4). Ce nombre tend à augmenter au cours de la période.

Si la part des copublications internationales (60 %) est inférieure, globalement, à celle de la France entière (63 %, tableau 5), c'est à cause d'une différence de structure disciplinaire, le domaine SHS, très important pour Sciences Po, étant relativement moins internationalisé. Dans ce domaine, l'Institut apparaît plus internationalisé que la moyenne nationale.

Pour tenir compte du nombre de partenaires institutionnels contribuant à chaque publication, le compte fractionnaire attribue à l'établissement une fraction de celle-ci, au prorata du nombre des contributeurs. Le compte fractionnaire étant additif, il permet de calculer des parts et est utilisé pour le calcul des indicateurs. La part française des publications de Sciences Po est d'environ 0,2 %, en légère augmentation (graphique 4).

Profil disciplinaire

Près de 91 % des publications de l'Institut sont indexées dans le domaine SHS (tableau 6). Elle a ainsi une part de publications en SHS 8 fois supérieure à la part des SHS dans le total des publications mondiales, soit un indice de spécialisation de 7,9. Corrélativement, Sciences Po n'est pas du tout spécialisé dans les sciences physiques et ingénierie ou les sciences de la vie. Les publications auxquelles l'établissement participe dans ces domaines peuvent résulter de copublications pluridisciplinaires ou au moins indexées dans deux ou plusieurs catégories scientifiques (voir partie méthodologique).

Sciences Po a un indice de spécialisation supérieur à 1 dans tous les sous-domaines SH, même s'il reste plus faiblement spécialisé en SH4, L'esprit humain et sa complexité. À l'inverse, c'est en SH2, Institutions, gouvernance et systèmes juridiques, que se concentre ses publications, 25 % en volume et un indice de spécialisation dépassant 35. Les sous-domaines SH1, Individus, marchés et organisations, et SH3, Le monde social et sa diversité, arrivent ensuite, avec environ 18 % des publications de l'Institut, se traduisant par un indice de spécialisation d'au moins 7. Ces sous-domaines totalisent cependant beaucoup plus de publications que le sous-domaine SH6, L'étude du passé humain qui compte 11 % des publications. Celui-ci a relativement peu de publications à l'échelle mondiale et se trouve de ce fait être un domaine de forte spécialisation de Sciences Po (indice 23).

Au sein des sept établissements à dominante SHS qui forment le groupe de référence, Sciences Po atteint l'indice de spécialisation le plus élevé en SH2, SH3 (tableau 7). Sciences Po est aussi le plus spécialisé en SH7, Mobilité humaine, environnement et espace, mais avec un indice plus faible et proche de celui de l'EHESS. Sciences Po a un indice élevé en SH6, L'étude du passé humain, mais n'est que le quatrième établissement le plus spécialisé, derrière Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'EHESS et Paris Nanterre.

Mesure de l'impact scientifique des publications

Avec un indice d'impact normalisé de 1,2 pour les publications 2017-2020, Sciences Po présente un nombre moyen de citations par publication supérieur de 20 % à la moyenne mondiale, à catégorie scientifique et type de document identiques (tableau 8). Dans les sous-domaines SH1 et SH2 les publications de l'Institut sont citées respectivement 50 % et 20 % plus que la moyenne mondiale.

Au sein du groupe de référence, Sciences Po présente des indices d'impact plutôt élevés (tableau 9), en particulier en SH1, SH5 et en SH6. Il en est quasiment de même en SH2 (avec Toulouse 1 Capitole).

Positionnement d'ensemble au sein du groupe des établissements à dominante SHS

Sciences Po a un nombre moyen annuel de publications faible au sein du groupe – en avant-dernière position devant Toulouse 1 Capitole (graphique 5). Sciences Po est à l'inverse l'établissement ayant le plus fort indice d'impact des publications parmi les sept établissements de comparaison pour la période 2017-2020.

*

**

I – LES DÉPÔTS DE SCIENCES PO DANS HAL

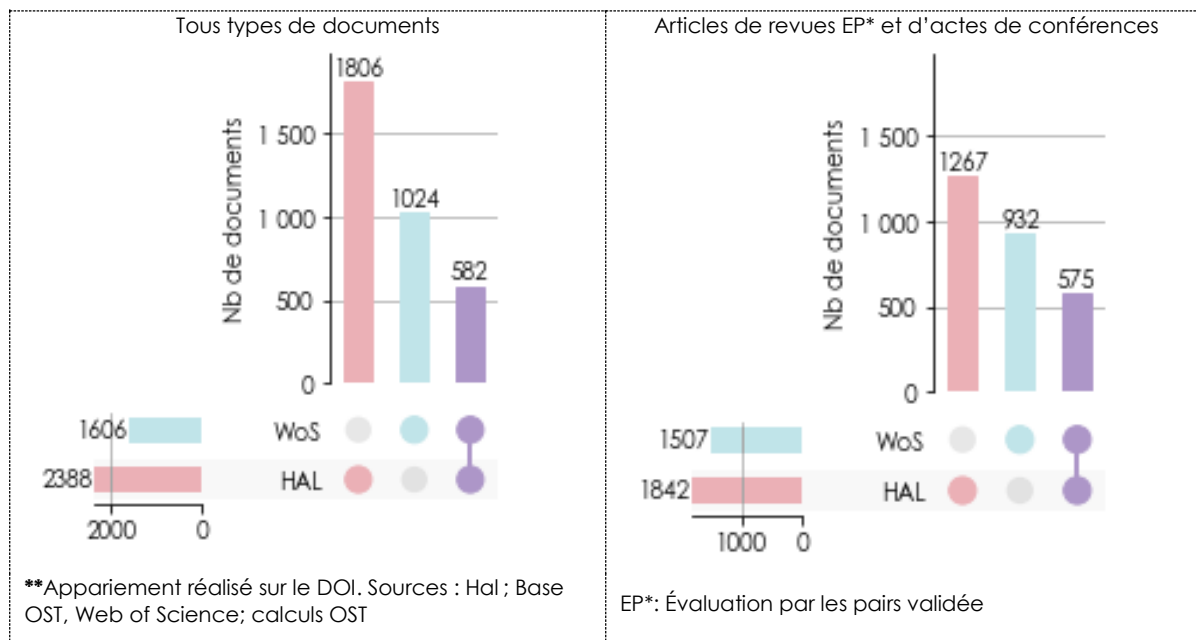
Nombre de notices dans Hal, comparaison avec le Wos

- **Notices déposées dans Hal par type de production, années de production 2015-2020**

Type	Nombre de dépôts	Part des dépôts	Nombre de dépôts avec DOI	Part des dépôts avec DOI
Total des notices	8 924	100 %	2 388	27 %
Articles	3 357	38 %	2 183	65 %
Articles de revue	3 308	37 %	2 179	66 %
dont processus d'évaluation par les pairs validé (EP)*	2 024	23 %	1 838	91 %
Articles dans des actes de conférences	49	1 %	4	8 %
Chapitres d'ouvrage	1 791	20 %	105	6 %
Ouvrages	637	7 %	18	3 %
Autres types de notices	3 139	35 %	82	3 %
Dont communications à des conférences sans actes	587	7 %	11	2 %

* Revues indexées dans au moins une des sources suivantes : DOAJ, Bona Fide, Wos (yc ESCI), Scopus, Ulrich (champ « refereed » à oui).
Sources : Extraction Hal : janvier 2024 ; index DOAJ, Bona Fide, Wos, Scopus, Ulrich ; traitements OST

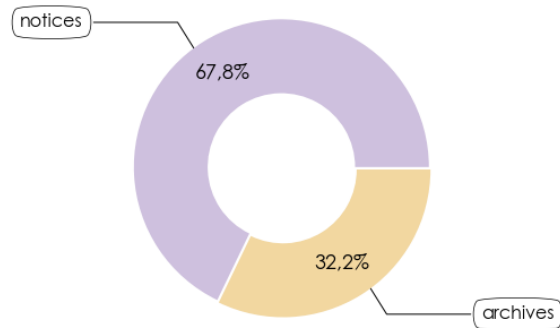
Notices de Sciences Po dans Hal et Wos, 2015-20



* Validation d'un processus d'évaluation par les pairs ; revue indexée dans, au moins, l'une des sources : DOAJ, Bona Fide, Wos (yc ESCI), Scopus, Ulrich (champ « refereed » à oui).
Sources : Extraction Hal : janvier 2024 ; index DOAJ, Bona Fide, Wos, Scopus, Ulrich ; traitements OST

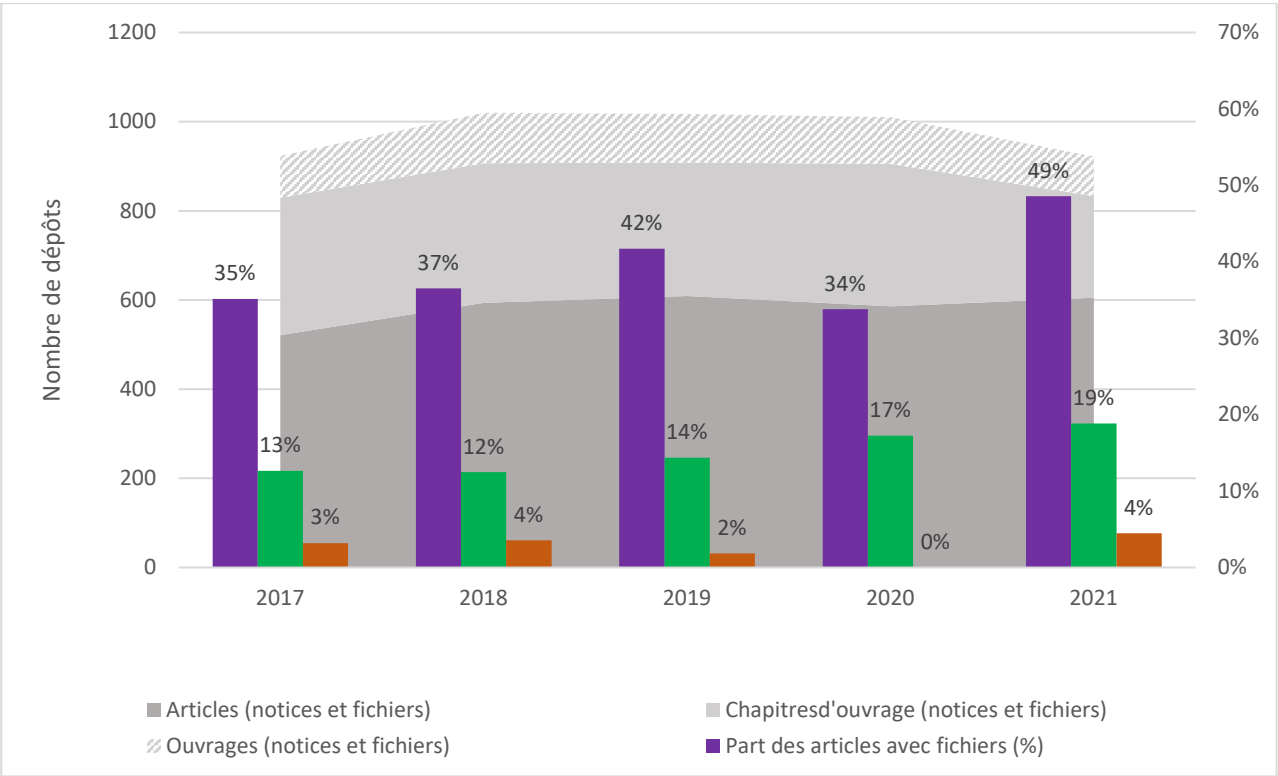
Part des dépôts Hal comportant une archive

Type de dépôts Hal, 2015-21



Sources : Extraction Hal : janvier 2024 ; traitement OST

Nombre de notices de Sciences Po dans Hal, part des articles, des chapitres d'ouvrage et ouvrages avec archive, 2017-21



Source : Hal, Extraction Hal : janvier 2024, calculs OST

Principaux éditeurs et revues des dépôts Hal de Sciences Po

• Principales revues* des notices d'articles de Sciences Po dans Hal – 2017-2022

ISSN	Titre de la revue	Nbre notices Hal	Part des notices Hal indiquant avec comité de lecture	Évaluation par les pairs (Index DOAJ, Bona Fide, Wos, Scopus)	Évaluation par les pairs (Ulrich (refereed))
1265-9576	Revue de l'OFCE	148	98%	OUI	OUI
0035-2950	Revue Française de Sciences Politique	58	84%	OUI	OUI
0038-0296	Sociologie du Travail	46	93%	OUI	OUI
0035-0958	Rev. crit. DIP. Revue Critique de Droit International Privé, Dalloz	40	30%	NON	NON
0014-0759	Revue Esprit	36	92%	OUI	NON
2196-6923	European Review of International Studies	35	26%	NON	OUI
0035-2969	Revue française de sociologie	34	97%	OUI	OUI
1290-7839	Critique Internationale	27	100%	OUI	NON
2260-0965	Gouvernement & action publique	23	91%	NON	NON
0027-2671	Le Mouvement social	21	100%	OUI	OUI
1157-996X	Cultures & conflits	20	90%	OUI	OUI
1954-3670	Histoire@Politique : revue du Centre d'histoire de Sciences Po	20	95%	NON	OUI
1142-852X	Hommes & migrations	19	100%	NON	NON
1476-3419	French Politics	16	100%	OUI	OUI
0152-0768	Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques	15	100%	OUI	NON
1291-1941	Raisons politiques	15	67%	OUI	NON
0769-3362	Droit et Société : Revue internationale de théorie du droit et de sociologie juridique, Lextenso	14	93%	NON	OUI
1475-1461	Socio-Economic Review	14	100%	OUI	OUI
1996-4978	Arabian Humanities	14	93%	NON	NON
0336-1454	Economie et Statistique / Economics and Statistics	13	100%	OUI	NON
0751-7971	Réseaux : communication, technologie, société	13	100%	OUI	OUI
1763-0061	Tracés : Revue de Sciences Humaines	13	69%	OUI	NON
0032-342X	Politique étrangère	12	83%	OUI	OUI
0035-2985	Revue française des affaires sociales	12	100%	NON	OUI
0294-1759	Vingtième siècle. Revue d'histoire	12	92%	OUI	NON
0295-2319	Politix	12	83%	OUI	NON
0304-4130	European Journal of Political Research	12	100%	OUI	OUI
0963-9489	Modern and Contemporary France	12	100%	OUI	NON
2105-0929	Clio@Thémis : Revue électronique d'histoire du droit	12	25%	OUI	NON
Total			86 %	21 rev.	15 rev.

* Les 29 revues sont les supports de 12 à 148 articles. Elles représentent 3 % des 910 revues avec un ISSN renseigné pour le corpus IEP. Elles sont le support de 27 % des articles correspondants. 86 % des notices concernées indiquent que la revue dispose d'un comité de lecture (Cette part est presque identique pour le total des 910). Parmi les 29 revues, 21 sont identifiées comme faisant l'objet d'une évaluation par les pairs au titre de l'une ou l'autre des sources suivantes : index Doaj, Bona Fide, Wos, Scopus. L'index Ulrich identifie, lui, 15 revues pour lesquelles un processus d'évaluation par les pairs est mis en œuvre (refereed=Oui).

Sources : Extraction Hal : janvier 2024 ; index DOAJ, Bona Fide, Wos, Scopus, Ulrich (refereed) ; traitements OST

Principaux éditeurs des ouvrages et chapitres signalés par les notices Hal de Sciences Po, 2017-2022

Principaux éditeurs des ouvrages et chapitres d'ouvrage affiliés à Sciences Po (classés par nombre de notices décroissant)	Nombre d'ouvrages ou de chapitres d'ouvrages	Part des chapitres d'ouvrages	Part des ouvrages	Nbre de documents déclarés comme de vulgarisation
Presses de Sciences Po	209	68%	32%	0
Routledge	146	84%	16%	0
Presses de l'université d'Oxford	138	81%	19%	0
Éditions La Découverte	132	84%	16%	1
Presses universitaires de France	100	71%	29%	2
Palgrave Macmillan	99	81%	19%	0
CNRS Éditions	59	58%	42%	0
Edward Elgar publishing	56	86%	14%	0
Springer	53	81%	19%	0
Dalloz	36	47%	53%	0
Presses de l'université de Cambridge	34	85%	15%	0
Éditions L'Harmattan	31	68%	32%	0
La Documentation française	30	87%	13%	0
Editions Seuil	29	62%	38%	0
Springer international publishing	26	88%	12%	0
Fayard	25	36%	64%	0
Fondation pour l'innovation politique	22	91%	9%	0
Armand Colin	22	18%	82%	0
La Découverte	22	50%	50%	0
Éditions Bruylant	22	100%	0%	0
Plon	21	90%	10%	0
Presses des Mines	21	76%	24%	0
Peter Lang	18	72%	28%	0
Presses universitaires de Rennes	18	89%	11%	0
Hurst publishers	17	82%	18%	0
Actes Sud	15	100%	0%	0
Classiques Garnier	14	64%	36%	0
Éditions Autrement	13	69%	31%	0
Éditions du Cerf	13	100%	0%	0
Presses de l'université de Manchester	13	92%	8%	0
Éditions Sciences humaines	12	100%	0%	0
KarHala	12	50%	50%	0
Presses universitaires de Rennes	12	83%	17%	0
Éditions Hermann	12	50%	50%	0

N.B. Les 34 principaux éditeurs des ouvrages ou chapitres d'ouvrage (sur 600 de renseignés et d'exploitables – soit 6%) totalisent 57 % des notices mentionnant un éditeur. Les chapitres d'ouvrages en constituent 76 %, l'essentiel du reste étant constitué d'ouvrages. Les documents déclarés comme de vulgarisation sont très peu nombreux, 1 pour les éditions de La découverte, et 2 pour les PUF. Ils sont 21 en tout dans l'ensemble des notices.

II. CARACTÉRISATION DES PUBLICATIONS DE SCIENCES PO

Évolution des publications et co-publications internationales

Nombre total de publications, 2017 à 2021*

	2017	2018	2019	2020	2021*	2017-2021*
Publications (articles de revues scientifiques et actes de conférences)	191	220	212	239	294	1 156

* année complète à 95%

Base OST, Web of Science, calculs OST

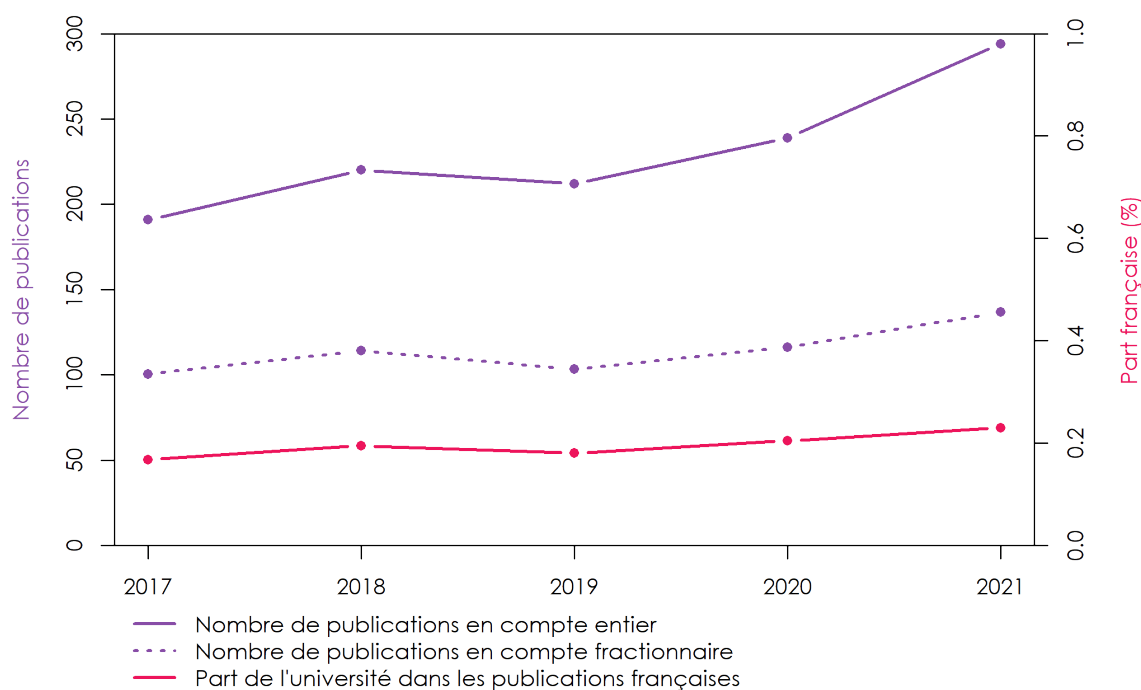
Part des copublications internationales par domaine ERC, 2017 à 2021*

	2017-2021*	
	Etab.	Fra.
LS - Sciences de la vie	67,6	61,6
PE - Sciences physiques et ingénierie	67,9	66,3
SH - Sciences humaines et sociales	58,5	54,1
Total	60,5	63,2

* année complète à 95%

Base OST, Web of Science, calculs OST

Nombre et part française des publications de Sciences Po, 2017 à 2021*



* année complète à 95%

Base OST, Web of Science, calculs OST

Profil par domaine et sous-domaine ERC

Part de publications et indice de spécialisation, domaines et sous-domaines, 2017- 2021*

	Part du total, %	Indice de spécialisation
SH - Sciences humaines et sociales	90,6	7,9
SH1 - Individus, marchés et organisations	18,2	7,5
SH2 - Institutions, gouvernance et systèmes juridiques	25,3	35,4
SH3 - Le monde social et sa diversité	17,8	7,0
SH4 - L'esprit humain et sa complexité	2,3	1,1
SH5 - Cultures et production culturelle	6,3	6,4
SH6 - L'étude du passé humain	11,0	22,8
SH7 - Mobilité humaine, environnement et espace	9,8	4,2
PE - Sciences physiques et ingénierie	5,6	0,1
LS - Sciences de la vie	3,8	0,1
TOTAL	100,0	1,0

* année complète à 95%; ** L'indice n'est pas affiché lorsque le nombre de publications correspondantes est inférieur à 30.
Base OST, Web of Science, calculs OST

Indice de spécialisation par sous-domaine SH, Sciences Po et comparants, 2017- 21*

	SH1	SH2	SH3	SH4	SH5	SH6	SH7
Sciences Po	7,5	35,4	7,0	1,1	6,4	22,8	4,2
EHESS	10,2	4,1	3,6	5,8	11,9	26,0	3,2
Lumière Lyon 2	3,6	1,5	2	5,8	7,4	18,6	2,3
Paris 1 Panthéon S	9,8	5,2	1,9	3,9	9,9	42,0	2,7
Paris 8 Vincennes - Saint-Denis	2,1	3,1	2,1	7,6	14,2	11,6	1,2
Paris Nanterre	3,9	3,9	1,8	6,9	11,7	25,5	1,6
Toulouse 1 - Capitole	17,7	7,1	2,1	1,9	1,8	2,7	1,8

* année complète à 95%
Source : Base OST, Web of Science, calculs OST

Indice d'impact par sous-domaine SH, Sciences Po et comparants, 2017-20*

	Indice d'impact
SH - Sciences humaines et sociales	1,2
SH1 - Individus, marchés et organisations	1,5
SH2 - Institutions, gouvernance et systèmes juridiques	1,2
SH3 - Le monde social et sa diversité	0,9
SH4 - L'esprit humain et sa complexité	0,8
SH5 - Cultures et production culturelle	2,4
SH6 - L'étude du passé humain	0,7
SH7 - Mobilité humaine, environnement et espace	1,0
PE - Sciences physiques et ingénierie	1,2
LS - Sciences de la vie	1,0
TOTAL	1,2

* année complète à 95%
Source : Base OST, Web of Science, calculs OST

Indice d'impact par sous-domaine SH, Sciences Po et établissements de comparaison, 2017-20*

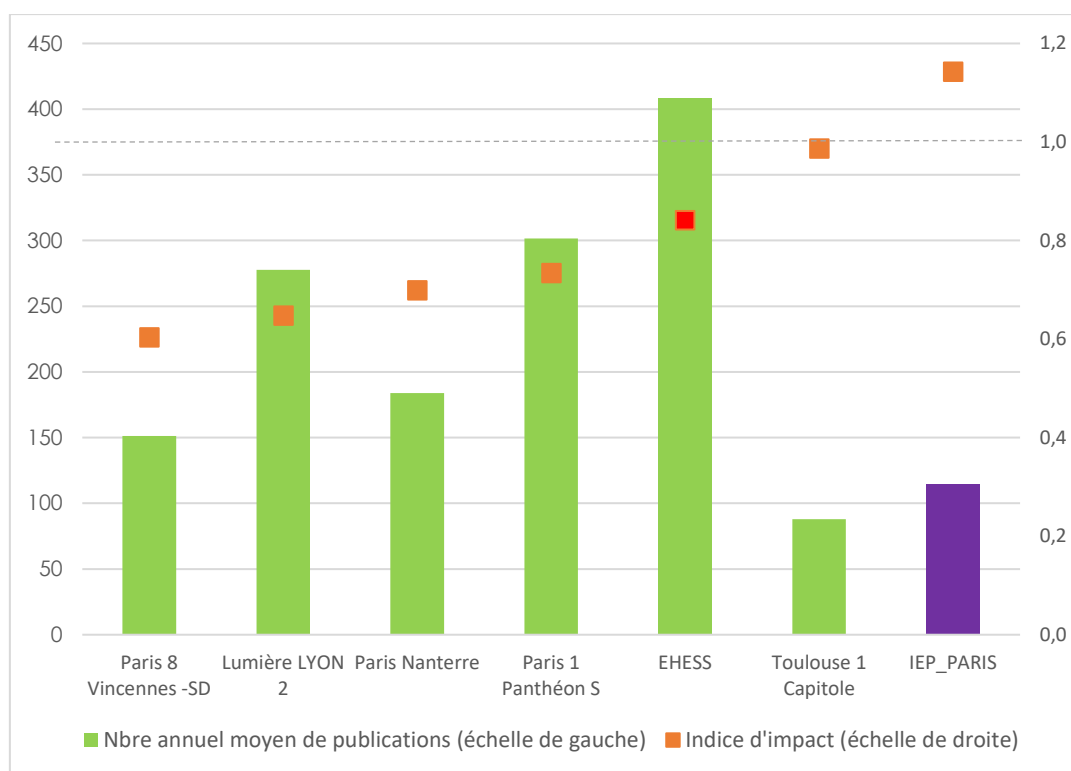
	Sous-domaines SHS						
	SH1	SH2	SH3	SH4	SH5	SH6	SH7
Sciences Po	1,4	1,3	0,9	0,7	2,2	1,0	1,0
EHESS	0,9	0,5	0,6	1,2	0,5	0,8	0,9
Lumière Lyon 2	0,8	0,2	0,6	0,5	0,3	0,5	0,7
Paris 1 Panthéon Sorbonne	0,9	0,4	0,6	0,8	0,6	0,8	1,0
Paris 8 Vincennes – Saint-Denis	0,9	0,3	0,5	0,5	0,4	0,2	0,6
Paris Nanterre	0,6	0,4	0,6	0,3	0,8	0,9	0,8
Toulouse 1 - Capitole	1,0	1,3	1,4	1,6	2,0	0,9	1,5

* année complète à 95%

Source : Base OST, Web of Science, calculs OST

Position au sein du groupe de référence : nombre de publications et indice d'impact

Comparaison des nombres de publications et des indices d'impact, toutes disciplines, 2017- 20*, compte fractionnaire



* année complète à 95% pour l'indice d'impact

Source : Base OST, Web of Science, calculs OST

BASES DE DONNÉES ET MÉTHODE

Indicateurs de la partie 1 : notices Hal

La production des tableaux et graphiques relatifs aux dépôts effectués sur Hal a comporté les étapes suivantes :

- 1) La collecte de la base complète Hal via l'API (janvier 2024).
- 2) Le filtrage de la base obtenue pour les documents de Sciences via son code Auréhal établissement : 301587
- 3) L'introduction du champ « Évaluation par les pairs » (EP) : il a été obtenu par comparaison avec les revues indexées dans les bases suivantes : Doaj, Bona Fide, Wos (yc ESCI), Scopus, Ulrich (dans ce dernier cas en tant que « refereed »). La source Ulrich est dissociée, tableau 5.
- 4) La suppression des doublons de documents figurant dans la base. Ces derniers sont repérés par la présence d'un DOI commun (titres identiques ou proches pour tous les types de documents hormis les chapitres d'ouvrages ; ces derniers font en effet l'objet d'un traitement spécial pour différencier les titres).

Si deux doublons présumés ne partageaient pas le même type, le choix de celui qui a été conservé au final s'est appuyé sur l'ordre de priorité suivant :

- a) Type « Art » si en plus le champ « EP » est renseigné positivement ;
- b) Type « Comm » si en plus le champ « acte » est renseigné positivement ;
- c) Type « Art » quand le champ « EP » n'est pas renseigné positivement ;
- d) Type « Comm » quand le champ « acte » n'est pas renseigné positivement ;
- e) Type « Autres productions ».

Remarques :

Il reste probablement des doublons plus difficiles à identifier, car les informations qui seraient utiles ne sont pas bien renseignées. Toutes les informations utiles ont cependant été mobilisées afin de vérifier qu'ils restaient a priori en nombre réduit.

Pour les publications issues du Wos, quelques doublons ont été repérés à partir d'un DOI identique ; ils ont été retirés avant comparaison avec les données Hal.

Indicateurs de la partie 2 : base de publications de l'OST

La base de données

La base de publications de l'OST est une version enrichie du Web of science (Wos) de Clarivate analytics avec des données complémentaires de nomenclature et de repérage institutionnel. L'actualisation date de juillet 2022.

La base Wos recense les revues scientifiques les plus influentes au niveau international. Sa couverture est plus complète pour les disciplines bien internationalisées. Elle est moins bonne pour certaines disciplines appliquées, pour les disciplines à forte tradition nationale, ou encore pour les disciplines dont la taille de la communauté est faible. C'est le cas pour certaines disciplines des sciences pour l'ingénieur et des sciences humaines et sociales. Néanmoins, la couverture de la base évolue et des revues y sont intégrées chaque année suivant le processus de sélection mis en place par Clarivate analytics.

Périmètre des publications prises en compte

Les publications prises en compte sont celles de la base OST correspondant aux index SCI-Science citation index expanded, SSCI-Social sciences citation index, A&HCI-Arts & humanities citation index, CPCI-Conference proceedings citation index (S et SSH). Les indicateurs sont calculés sur les types de documents articles, reviews, proceedings papers. Les documents pour lesquels manque une partie des informations (catégories du Wos, pays) sont exclus.

Repérage des adresses des établissements

L'identification des publications auxquelles un établissement participe repose sur le repérage annuel des adresses d'affiliation dans le cadre du programme lperu (Indicateurs de production des établissements de recherche universitaire). Toutes les publications des unités de recherche, y compris celles de personnels relevant d'autres établissements, sont prises en compte. Réciproquement, les publications d'enseignants-chercheurs de l'établissement réalisées dans des unités ne relevant pas de son périmètre contractuel ne le sont pas.

Type de compte

En dehors des indicateurs de copublication, qui sont calculés en « compte entier », des volumes qui sont calculés à la fois en compte entier et en compte fractionnaire, les autres indicateurs sont calculés en compte fractionnaire.

Considérée d'un point de vue institutionnel et géographique, une publication scientifique comporte souvent plusieurs lignes d'adresses, car elle a été produite par des chercheurs d'établissements ou de laboratoires différents. Le compte entier privilégie le point de vue de la « participation » à la production scientifique : chacune des publications auxquelles l'institution a contribué est comptabilisée entièrement (1) pour cette dernière, quel que soit le nombre total d'adresses d'affiliation des auteurs.

Le compte fractionnaire donne à la publication un poids égal à la proportion du nombre d'adresses d'affiliation relatives à l'établissement dans l'ensemble des adresses mentionnées. Le compte fractionnaire privilégie le point de vue de la « contribution » à la production. Par construction, le total des poids attribués aux affiliations institutionnelles de la publication est égal à 1. Les nombres de publications sont ainsi sommables entre institutions, ce qui n'est pas le cas pour le nombre de publications en compte entier qui comporte des doublons entre institutions.

De même, considérée d'un point de vue disciplinaire, une publication est souvent rattachée à plusieurs catégories scientifiques (254 « subject categories »). La plupart du temps, la publication hérite des catégories disciplinaires de la revue ou du support dans lequel elle a été publiée. À titre d'exemple, une publication issue d'une revue indexée dans deux catégories sera, soit comptabilisée pour 1 dans chacune des deux disciplines considérées (compte entier), soit pour une moitié dans chacune (compte fractionnaire disciplinaire).

Le fractionnement total combine les fractionnements géographique et disciplinaire. Le compte fractionnaire est additif à toutes les échelles et pour tous les niveaux de nomenclature.

Indicateurs

À l'échelle d'un établissement, quelques publications peuvent faire fluctuer la valeur de certains indicateurs d'une année à l'autre. Les indicateurs ne sont ainsi fournis que dans les cas où il existe au moins 30 publications (compte entier) pour le domaine et la période considérés.

Part nationale des publications	Pourcentage des publications de l'établissement, en tenant compte de la somme de ses poids contributifs pour chaque publication. Calcul effectué en compte fractionnaire, car le compte entier génère des doublons (voir Nombre de publications).
Part des publications d'un domaine ou sous-domaine pour l'établissement	Répartition des publications par domaine disciplinaire ou sous-domaine au sein du corpus des publications identifiées pour chaque établissement (calcul fractionnaire). La répartition correspondante peut être comparée à celle de la France ou du monde.
Indice de spécialisation de l'université dans un domaine ou sous-domaine	Rapport entre le pourcentage de publications dans le sous-domaine disciplinaire considéré au sein de l'institution et ce même pourcentage pour le monde. Le calcul est fait en compte fractionnaire. Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation dans le sous-domaine considéré (respectivement une non-spécialisation pour un indice inférieur à 1).
Indice d'impact des publications	L'indice d'impact d'un établissement est la moyenne des scores de citation normalisés de ses publications. La méthode consiste à calculer un score normalisé (par catégorie WOS, type de document et année) pour chaque publication, de façon à obtenir une mesure comparable pour tous les articles. L'indice n'est calculé que pour les publications 2017-2020, l'année 2021 étant prise en compte pour les citations reçues. Un indice d'impact supérieur à 1 signifie que les publications de l'établissement sont plus citées en moyenne que les publications du même domaine dans le monde, en considérant le même laps de temps pour les citations.
Copublications internationales	Ensemble des publications co-signées par l'établissement et au moins une institution étrangère (parts dans les publications de l'établissement ou parts correspondantes dans l'ensemble des publications françaises). Le calcul est fait, en compte entier, sur l'ensemble des publications concernées par l'indicateur.

V. OBSERVATIONS DES TUTELLES

SciencesPo

Monsieur Eric Saint-Aman
Directeur du Département de
l'évaluation de la recherche
HCERES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 13 septembre 2024

Objet : Réponse à la synthèse des évaluations de la recherche de Sciences Po (Vague D 2023-2024)

Monsieur le Directeur,

Nous remercions le département d'évaluation de la recherche pour la synthèse des évaluations de la recherche de Sciences Po et pour son apport transversal aux rapports des comités de visite.

Il nous semble important que le rapport ait souligné la grande visibilité de Sciences Po, grâce à des centres de recherche qui bénéficient d'une reconnaissance internationale, qui peuvent compter sur un fort soutien institutionnel leur permettant de réaliser des recrutements de haut niveau et qui ont su renouveler leurs thématiques scientifiques en s'orientant vers l'étude des transformations environnementales et numériques. Il rappelle les succès récurrents de Sciences Po lors de ses réponses à des appels à projets, notamment dans le cadre du PIA (projet ExcellenceS TIERED par exemple) ou au niveau européen (10 ERC durant la période de référence, alliance CIVICA, etc.). Il mentionne également l'ambitieuse stratégie partenariale que mène Sciences Po et ses nombreuses coopérations avec des institutions de rang mondial (la Société Max Planck, l'Université d'Oxford, l'Université de Cambridge, la London school of economics and political science). Enfin la participation de Sciences Po aux débats sociétaux, sa forte présence médiatique, la valorisation de ses recherches auprès des acteurs de la société civile sont clairement signalées.

Les éléments concernant la caractérisation de notre périmètre de publication sont particulièrement éclairants et utiles. Nous nous réjouissons du très bon positionnement de

Sciences Po dans cette caractérisation et nous avons bien pris connaissance de toutes les informations qu'elle contient car elles constituent des éléments très pertinents qui nourriront notre positionnement stratégique pour la période à venir.

Votre synthèse reprend certains des commentaires qui ont été développés dans les rapports d'évaluation des centres. Nous ne reproduirons donc pas les observations, plus détaillées et plus circonstanciées, que nous avons déjà faites pour chacune de nos entités de recherche, et qui sont disponibles à la fin de chacun de leur rapport d'évaluation. Nous suggérons aux lecteurs de s'y rapporter pour une information plus complète.

Nous souhaitons toutefois revenir sur quelques points propres à ce document de synthèse qui appelle les remarques suivantes.

Votre rapport souligne à juste titre le fort niveau d'internationalisation des entités de recherche de Sciences Po. Il s'agit en effet d'un axe fort de notre politique scientifique tant en termes d'objectifs fixés que de moyens dédiés et nous vous remercions de l'avoir aussi fortement souligné. Nous restons cependant surpris par le fait que, malgré les éléments factuels que nous avons apportés, ce rapport continue à positionner le CRIS (UMR7049) au niveau national dans la partie consacrée à « La situation des activités de la recherche » (page 13), alors même que la présentation des travaux conduits dans ce centre, quelques pages plus loin (page 22) souligne – comme l'avait fait le rapport d'évaluation – la portée internationale des publications, des coopérations et des programmes de recherche de cette UMR de sociologie.

De manière plus générale, nous avons à plusieurs reprises été étonnés de constater un décalage entre les rubriques que les centres de recherche ont renseignées dans leurs rapports d'auto-évaluation et que les comités de visite ont évaluées, et celles qui sont mises en avant ou qui sont mobilisées dans le rapport de synthèse.

Nous sommes également surpris de la quasi-absence de référence à la formation doctorale, pilier fondamental de Sciences Po depuis son adhésion à la charte des jeunes chercheurs il y a 15 ans. Non seulement chacun des centres de recherche, en lien avec l'École de la Recherche (notre école doctorale pluridisciplinaire) participe très activement à la formation et à l'encadrement des doctorants qu'ils accueillent, mais de plus, grâce au projet immobilier de St Thomas, tous les doctorants disposent d'un espace de travail au sein de nos centres. Cela leur permet de partager au quotidien « la vie de laboratoire », ce qui reste aujourd'hui encore assez rare en SHS. De surcroît, tous nos doctorants sont financés pour leurs trois premières années de thèse grâce à des contrats doctoraux créés par la FNSP, ce qui représente un investissement très conséquent et en forte croissance ces dernières années. La synthèse en parle peu alors que la formation doctorale est un élément central dans nos entités de recherche. En revanche la synthèse insiste à plusieurs reprises sur le faible nombre de contrats doctoraux CIFRE : nous reconnaissons que des progrès pourraient être faits en la matière et nous allons y travailler, mais cet aspect

particulier ne doit pas invisibiliser les points forts d'une politique doctorale particulièrement active et fortement relayée par chacun des centres.

Nous vous remercions à nouveau pour la qualité de l'analyse produite et pour les données comparatives qu'elle fournit. Nous en ferons le meilleur usage au profit du rayonnement de nos entités de recherche et de la réputation nationale et internationale de leurs travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mon sincère dévouement.

Bien à vous,



Jean Bassères
Directeur de Sciences Po
Administrateur de la FNSP

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)